

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. AOÛT

1781.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, <sup>vicaire</sup>  
viant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examinateur.*

*Livres nouvellement reçus.*

- À Sa M. Impériale Joseph II. pere de la patrie,** petite brochure en vers , de 24 pages , avec une priere pour Sa Majesté.
- Oraison funèbre de Marie-Thérese , prononcée dans la chapelle du Louvre le 1. Juin 1781,** en présence de Mrs. de l'académie françoise ; par Mr. l'abbé de Boismon , l'un des 40 de l'académie.
- Oraison funèbre de Marie-Thérese , prononcée dans l'église de Notre-Dame de Paris , le 30 Mai 1781 ;** par Messire de Lauzieres-Themines , évêque de Blois.
- Correspondance littéraire , ou Lettres critiques & impartiales sur la littérature françoise du XVIII siecle & sur les trois de Mr. l'abbé Sabatier ,** Londres 1780.
- Exposition du droit des curés de la province du Hainaut , concernant la portion canonique ,** 3 parties *in-8<sup>o</sup>*. Bruxelles 1780.
- Histoire du regne de Marie-Thérese, Impératrice , Reine de Hongrie & de Bohême ,** précédée de tables généalogiques & chronologiques , pour servir de suite à l'abrégé chronologique de l'Histoire d'Allemagne ; par Mr. Pfeffel jusqu'à la fin de l'année 1780. *in-12*. Bruxelles 1780.
- Vie privée de Louis XV ; ou principaux événemens , particularités & anecdotes de son regne , avec portraits .** 4 Vol. *in-12*. Londres. 1781.



JOURNAL  
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. AOÛT

1781.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Traité sur la suppression de la mendicité, & l'administration des pauvres dans la ville d'Anvers. A Anvers, chez Grangé, 1780. Un vol. in-8°. de 90 pages.*

C'est une chose réellement consolante pour les vrais amis de l'humanité que le succès des efforts qu'on fait depuis quelque tems pour abolir la mendicité. En publiant en 1777 une édition nouvelle d'un traité

rédigé par un citoyen d'Ath (a) , j'avois un pressentiment des succès qu'il auroit , & de l'état de perfection que le zele & la charité fauroient lui donner. Je ne me suis pas trompé. L'actif & intelligent auteur eut la satisfaction de voir son plan exécuté dans sa patrie avec les suites les plus avantageuses à la religion , aux mœurs & au bien-être des pauvres. " L'exemple d'Ath fut suivi par  
 „ le magistrat de Courtrai, de Bruges & de  
 „ Tournai ; enfin la ville de Gand , une  
 „ des plus grandes & des plus peuplées de  
 „ ce país, fit voir qu'il n'y avoit point  
 „ d'obstacle qui pût faire suspendre l'exécution d'une législation si salutaire. Anvers  
 „ ne craignit ni le nombre prodigieux de  
 „ ses pauvres, dont l'entretien devoit absorber des sommes immenses , ni l'aspect de  
 „ cette populace intraitable , qui accoutumée à vivre dans une licence effrénée , ne travaille que pour suffire à sa  
 „ crapule , & veut être secourue pour tout  
 „ autre besoin „.

“ On compte , dit l'auteur du *traité*  
 „ *té* , dans cette ville environ 60 mille  
 „ ames (b) , dont plus d'un cinquieme sont

---

(a) 15 Mai 1775 , page 697. — 1. Juin 1775 , page 83. Autres ouvrages sur cette matière , 15 Mars 1779 , page 401. — 15 Sept. 1780 , page 86. — 15 Avril 1781 , page 535.

(b) Dans l'état de décadence où se trouve Anvers , & l'état de sa population tout à fait disproportionnelle à sa grandeur & à son ancienne splendeur , je suis très-persuadé que ce calcul est exagéré , & que dans la réalité il ne dépasse

„ pauvres , & doivent être secourus : cette  
 „ ville depuis la décadence de son commerce  
 „ en est redevable à deux causes , favoir au  
 „ grand nombre des fondations érigées dans  
 „ des tems plus propices , & à l'établissement  
 „ de quelques fabriques , telles que celles  
 „ de soie , de coton , de dentelles , de  
 „ diamans & autres , dont la main-d'œu-  
 „ vre est à bas prix ou souvent interrom-  
 „ pue. — Malheureusement ces fondations  
 „ & le loier modique de nos petites ca-  
 „ banes ont attiré ici grand nombre de pau-  
 „ vres étrangers , & ont maintenu dans l'oi-  
 „ siveté & la fainéantise nos pauvres indigenes  
 „ dont le nombre est tellement accru , que  
 „ le besoin excède de beaucoup le montant  
 „ de ces fondations ; de façon que les fonds  
 „ destinés pour la distribution hebdomadaire  
 „ qui se faisoit à la chambre des pauvres  
 „ aux nécessiteux non mendiens , étant de-  
 „ puis plusieurs années considérablement di-  
 „ minués , il se trouvoit qu'il ne restoit plus  
 „ pour ces distributions , qu'environ 14 mille  
 „ florins par an , tandis que la distribution  
 „ montoit à 32 mille florins. — Les fa-  
 „ briques susmentionnées fournissent à la  
 „ plupart le seul nécessaire pour chaque in-  
 „ dividu & non pas au besoin des enfans ,

---

passe pas 30 ou 40 mille. Cette assertion peut  
 être fautive ; mais j'ai des argumens de com-  
 paraison qui me paroîtront démonstratifs , jus-  
 qu'à ce que j'aie trouvé des moyens propres à  
 me détromper.

„ & par conséquent , dès que l'ouvrier est  
 „ désœuvré pour quelques jours , par mala-  
 „ die ou par défaut de travail , ou dès qu'il  
 „ a plus de deux enfans , il doit être se-  
 „ couru. — Notre populace est très-adon-  
 „ née à l'oïfiveté & à la boïsson , la  
 „ corruption des mœurs se communique  
 „ rapidement parmi eux , à cause que  
 „ leurs habitations sont ramassées dans cer-  
 „ tains quartiers de la ville , ce qui fait que  
 „ le mauvais exemple de quelques-uns dé-  
 „ cide la conduite des autres. — On  
 „ peut se faire une idée du grand nombre  
 „ de nos pauvres , quand on considère qu'il  
 „ se trouve à Anvers le triple de ce qu'il  
 „ y en a à Gand. Aussi à Gand le besoin  
 „ pour leur nouvelle administration ne monte  
 „ qu'à 30 mille florins par an , & le nôtre  
 „ à cent mille , nonobstant nos fondations  
 „ immenses „.

Ce qui frappera particulièrement le lecteur  
 qui donnera une attention réfléchie à tout  
 ce qu'on a fait dans cette vaste cité pour  
 fermer une des plus grandes plaies de l'humani-  
 té, c'est la bienfaisante & courageuse acti-  
 vité des administrateurs. “ Introduire parmi  
 les nécessiteux la propreté autant qu'il étoit  
 possible , fournir des bois de lit à un grand  
 nombre de pauvres qui couchoient par ter-  
 re , les consoler dans leurs misères , les en-  
 courager au travail & même leur en procu-  
 rer , veiller à leur conduite & prévenir les  
 désordres , voilà quels furent leurs premiers  
 soins. **A** peine la nouvelle administration

avoit-elle commencé , que le Ciel nous éprouva par une maladie très-dangereuse qui paroïssoit épidémique ; cette maladie qui a fait tant de ravages en plusieurs contrées de l'Europe , se manifesta ici parmi nos pauvres dans tous les quartiers de la ville. Ce fut là que les commissaires visiterent tous les jours ces malades au péril de leur santé & de leur vie ; c'est-là qu'ils leur procurerent le nécessaire , & que malgré l'infection de l'air , malgré une puanteur insupportable , ils aiderent souvent à relever ces pauvres gens de leur lit & à les nettoïer „.

On ne peut voir sans attendrissement le zele que l'évêque d'Anvers a fait paroître dans l'exécution d'un dessein si important au bien de ses ouailles. Ce vertueux prélat sçut animer tous les cœurs du zele dont il étoit animé lui-même pour le succès de cet établissement. “ Non content des instructions que reçoivent les enfans des pauvres dans les paroissès & chapelles où on les invite par l'amorce des récompensès , il institua encore dans ce même tems un catéchisme pour les pauvres plus âgés , qui tous les dimanches sont instruits des premiers principes de la religion & de leur devoir. La petite rétribution d'un sol par tête en rend le concours si nombreux , que dans les six chapelles il s'en trouve au-delà de 2500 ; & tel en est le fruit , que tous les ecclésiastiques conviennent , que parmi les pauvres le changement des mœurs en si peu de tems est incroyable „.

Je n'entrerai pas dans le détail immense

& singulièrement compliqué des dispositions qu'une charité éclairée & au-dessus de tous les genres de dégoût, a imaginées pour vaincre tous les obstacles & prévenir tous les abus (a); dispositions dont l'expérience confirmera la sagesse, ou qu'elle perfectionnera par de changemens convenables. Je me contenterai d'observer l'inaction de la très-stérile humanité philosophique, qui s'épuisant par de bruyantes mais inutiles spéculations, n'a pas mis encore un seul pauvre hors de la nécessité de mendier son pain, excepté cinq ou six, dont les gazettes nous ont informés dans le tems. Quand verrons-nous ces sages dans les cabanes, les hôpitaux, les tristes & puants repaires de l'indigence & de l'infirmité, distribuer avec les moïens de sustentation, des leçons de vertu & de bonheur? Ah si la philosophie portoit dans le sein des malheureux des secours prompts & puissans, tandis que la religion se contenteroit de les amuser par des maximes sonores; qui ne rougiroit point d'être chrétien? Cependant l'on ne rougit point d'être philosophe (b)!

Je ne crois pas pouvoir mieux finir cet

15 Juin  
80 p. 295.

---

(a) Pour remplir bien toutes les parties d'un plan si composé, on a choisi 102 ecclésiastiques, 102 séculiers & 2 trésoriers, qui tous ont accepté ce service pénible sans aucune récompense; portés uniquement par des vues de religion & l'amour du bien public.

(b) « C'est la philosophie, dit J. J. Rousseau, qui isole l'homme; c'est par elle

article qu'en rapportant l'approbation du censeur; je ne me souviens pas d'en avoir vu de mieux raisonnée, ni de plus remplie d'observations vraies & singulièrement intéressantes. Tous les pays de l'Europe sont inondés par une multitude innombrable de volumes qui réclamant sans cesse le beau nom de l'humanité, la releguent dans les espaces imaginaires du faux philosophisme, corrupteur des mœurs & destructeur de la religion.... Que n'avons-nous moins de philosophes & plus de sages!.... On se casse la cervelle à forger des systèmes non pas pour trouver la vérité, mais pour débiter des songes nouveaux. On s'occupe avec une ardeur extrême de l'histoire naturelle des animaux, des coquillages, des fossiles enfouis dans le sein de la terre, pendant qu'on néglige de jeter un regard de pitié sur son semblable, qui élevé dans l'oisiveté mère de la corruption, gémit sous le poids de l'hideuse indigence, & prouve par sa triste destinée que la bienfaisance tant vantée n'existe presque plus que dans les phrases vuides dont la philosophie

„ qu'il dit en secret à l'aspect d'un homme  
 „ souffrant : Péris, si tu veux, je suis en fureté.  
 „ Il n'y a plus que les dangers de la société  
 „ entière qui trouble le sommeil du philoso-  
 „ phe, & qui l'arrachent du lit. On peut im-  
 „ punément égorger son semblable sous sa fe-  
 „ nêtre; il n'a qu'à mettre les mains sur ses  
 „ oreilles, & s'argumenter un peu, pour em-  
 „ pêcher la nature qui se révolte en lui, de  
 „ l'identifier avec celui qu'on assassine „.

*Disc. sur  
 l'inégalité  
 des hommes.  
 Part 1. p.  
 321.*

phie du jour se pare. — C'est la sagesse religieuse du magistrat de notre ville qui se éclorre successivement ce code excellent de la charité chrétienne & agissante, qui tout petit qu'il est & dénué de tout faste, magnifique dans ses effets, n'en est que plus brillant par sa simplicité pleine de remarques sages & lumineuses; c'est ici que la sagesse & la religion réunies vérifient la maxime d'un ancien: Et in colendo sapere debemus & in sapiendo colere. — Il est à espérer que cet exemple d'humanité & de bienfaisance les plus vraies, exprimé dans ce traité, & couronné du plus beau succès, excitera l'attention de tout le monde; afin que la mendicité, l'opprobre du genre humain, soit un jour généralement supprimée & inconnue à nos successeurs; rien donc de plus utile que de le rendre public par l'impression.



*Histoire littéraire de Mr. de Voltaire; par Mr. le marquis de Luchet, secrétaire perpétuel de la société des antiquités de Cassel, &c. A Paris, chez Moutard, &c. 1780. 6 vol. in-8°. Prix 18 liv.*

L'Intention de M<sup>r</sup>. le marquis de Luchet dans la rédaction de cette *histoire*, est assez remarquable. Il prévoit que la très-brillante réputation de M<sup>r</sup>. de V. ne se soutiendra pas contre les attaques du tems, & la rigueur avec laquelle le jugement de la postérité reformera

le nôtre. Il croit mettre ce poëte à l'abri d'une révolution si fatale à sa gloire par le soin qu'il prend de nous présenter ici les productions les plus menacées d'une mort imminente. " Les lettres de Voiture, les  
 „ épîtres de Ronfard, les dissertations de  
 „ Lamothe, les œuvres de Fontenelle, ont  
 „ eu dans leur tems le même succès que  
 „ la plûpart des compositions de notre au-  
 „ teur. Actuellement négligées, elles sont  
 „ menacées de l'oubli. La même indifféren-  
 „ ce, ou si l'on veut, la même injustice,  
 „ attend la moitié de la plus riche des  
 „ collections; & quoique nous désirions que  
 „ notre encens soit comme les parfums dont  
 „ on se servoit en Egypte pour les embau-  
 „ memens, nos efforts ne parviendront pas  
 „ à conserver ces objets de nos complaisan-  
 „ ces „. Si véritablement M<sup>r</sup>. de Luchet est  
 persuadé que ses efforts pour conserver ces  
*objets de sa complaisance*, sont inutiles,  
 pourquoi y perdre tant de tems & de pei-  
 nes? pourquoi écrire sur une matière éphé-  
 mere & de nulle consistance six gros vo-  
 lumes, au lieu de continuer à s'occuper de  
 la minéralogie, dont il sembloit avoir fait  
 l'objet de ses complaisances exclusives \*? Ce-  
 la porte à croire que M<sup>r</sup>. le marquis n'a pas  
 plus de confiance dans ses notions minéralogi-  
 ques, que dans la durée de la gloire de M<sup>r</sup>.  
 de Voltaire. Quoiqu'il en soit, si la desti-  
 née littéraire de Voltaire doit ressembler,  
 comme dit M<sup>r</sup>. de Luchet, à celle de Ron-  
 fard, que dira-t-on dans deux siècles lorf-  
 qu'on

\* I NOV  
 1779. p. 31.

qu'on réfléchira sur le bruit que M<sup>r</sup>. de V. & ses partisans ont fait dans celui-ci ?



*Traité historique & dogmatique de la vraie religion, avec la réfutation des erreurs qui lui ont été opposées dans les différens siècles. Par Mr. l'abbé Bergier, chanoine de l'église de Paris. A Paris chez Moutard; à Liege chez Lemarié. 1780. 12 vol. in-12. reliés 36 liv. brochés 30.*

**J**E ne crois pas qu'il soit possible de lire un ouvrage plus plein de choses, plus riche en observations de tous les genres; histoire, physique, géographie, politique, morale, philosophie, érudition sacrée, tout se réunit sous la plume du savant, éloquent & judicieux auteur pour faire un tableau simple par son objet principal quoiqu'infiniment composé par la diversité de ses rapports & la multitude des parties qui concourent à former ce précieux ensemble. Dans l'introduction, discours qui comprend 106 pages, l'auteur développe cette proposition fondamentale de son traité. *Il n'y eut jamais sur la terre de vraie religion que celle qu'il a plu à Dieu de révéler; & il l'a donnée telle qu'il la falloit, relativement aux divers états de l'humanité.* Il trace à grands traits l'origine & les progrès de l'impiété; toujours heureux dans ses moïens il se sert du pinceau de ses adversaires pour les représenter tels qu'ils se sont peints eux-mêmes. "L'âge

de la philosophie , dit Raynal , annonce  
 la vieillesse des empires , qu'elle s'efforce en  
 vain de soutenir. C'est elle qui forma le  
 dernier siecle des belles républiques de la  
 Grèce & de Rome ; Athenes n'eut des phi-  
 losophes que la veille de sa ruine , qu'ils  
 semblerent prédire. Ciceron & Lucrece n'é-  
 crivirent sur la nature des dieux & du  
 monde , qu'au bruit des guerres civiles  
 qui creuserent le tombeau de la liberté .  
 Triste réflexion , ajoute le judicieux auteur ,  
 si les flambeaux de la philosophie n'étoient  
 que des torches funébres destinées à éclai-  
 rer les funérailles du patriotisme & de la  
 vertu , il devoit être défendu , sous peine  
 de la vie , de les allumer jamais.

M<sup>r</sup>. Bergier montre ensuite par une mul-  
 titude de faits reconnus combien les effets  
 de la religion sont opposés à ceux de la  
 philosophie ; dans la décadence même & la  
 chute des empires , elle recueille les débris  
 des lumières & des vertus , pour les trans-  
 mettre à une postérité plus heureuse comme une  
 semence précieuse. “ Il y a un fait constant ,  
 & dont plusieurs philosophes sont convenus ;  
 c'est que les nations féroces qui ravagerent  
 l'Europe au cinquieme siecle & dans les  
 âges suivans , auroient étouffé jusqu'au der-  
 nier germe des connoissances humaines , si  
 la religion n'avoit opposé des barrieres à  
 leur fureur. Les ecclésiastiques obligés à l'é-  
 tude par leur état , conserverent une faible  
 teinture des sciences qui avoient été cultivées  
 sous la domination des Romains. Il y eut

\* 5e Con-  
cile de La-  
tran, de  
l'an 1179,  
chap. 18.

toujours des écoles établies dans l'enceinte des chapitres & des monasteres pour l'instruction de la jeunesse \*; le nom de *clerc* devint synonyme à celui de *lettré*. La langue latine consacrée aux offices de l'Eglise, quoique fort déchuë de son ancienne pureté; fut dans la suite un secours pour reprendre la lecture des anciens auteurs. Dans le loisir du cloître, les moines s'occupèrent à rassembler & à copier les écrits que le génie destructeur des barbares avoit épargnés: à la renaissance des lettres; les archives des églises & des monasteres ont été les uniques dépôts; où l'on a retrouvé les monumens des siècles précédens. — La pompe extérieure du culte divin contribuoit à entretenir un reste de goût pour les arts; les rapports nécessaires avec le siege de Rome & les pèlerinages de dévotion, furent pendant long-tems le seul lien de communication entre les différentes nations de l'Europe; la *trêve de Dieu* établie par un motif de religion, suspendit par intervalles les ravages de la guerre. Un des objets de l'institution de plusieurs fêtes, fut d'interrompre les travaux des serfs, accablés sous la tyrannie féodale. Avant l'établissement des foires & des marchés publics, les *apports* ou le concours des peuples aux fêtes & aux tombeaux des Saints, furent le rendez-vous ordinaire des négocians. — Si donc il s'est trouvé quelques vestiges d'humanité, de mœurs, de police, de lumières parmi les hommes au quinzieme siècle, c'est incontestablement au christianisme que l'on

en est redevable. Sans la résistance que le zèle de religion opposa aux tentatives réitérées des Mahométans, ils auroient envahi l'Italie & les Gaules; tout étoit perdu.

On lira avec étonnement le portrait suivant que trace de ses maîtres, de ses collègues & de ses disciples, le fameux du Marfais. “ Si nous remontons à la source de la  
 „ prétendue philosophie de ces mauvais rai-  
 „ sonneurs, nous ne les trouverons point  
 „ animés d'un amour sincère pour la vérité;  
 „ ce n'est point des maux sans nombre que  
 „ la superstition a faits à l'espèce humaine,  
 „ dont nous les verrons touchés, nous ver-  
 „ rons qu'ils se trouvent gênés des entra-  
 „ ves importunes que la religion, quelque-  
 „ fois d'accord avec la raison, mettoit à  
 „ leurs dérèglemens. Ainsi c'est leur perversité  
 „ naturelle qui les rend ennemis de la  
 „ religion, ils n'y renonceroient que lorsqu'elle  
 „ est raisonnable; c'est la vertu qu'ils haïssent  
 „ encore plus que l'erreur & l'absurdité. La  
 „ superstition leur déplaît; non par sa fausseté,  
 „ non par ses conséquences fâcheuses, mais par  
 „ les obstacles qu'elle oppose à leurs passions,  
 „ par les menaces dont elle se sert pour les  
 „ effraier, par les fantômes qu'elle emploie  
 „ pour les forcer d'être vertueux.... Des  
 „ mortels emportés par le torrent de leurs  
 „ passions, de leurs habitudes criminelles,  
 „ de la dissipation, des plaisirs, sont-ils bien  
 „ en état de chercher la vérité, de méditer  
 „ la nature humaine, de découvrir le systé-  
 „ me des mœurs, de creuser les fondemens

*Essai sur  
 les pr ju-  
 gés. C. 8.  
 p. 181.*

de la vie sociale ? La philosophie pourroit-elle se glorifier d'avoir pour adhérens, dans une nation dissolue, une foule de libertins dissipés & sans mœurs, qui méprisent *sur parole* une religion lugubre & fausse, sans connoître les devoirs qu'on doit lui substituer ? Sera-t-elle donc bien flattée des hommages intéressés, ou des applaudissemens stupides d'une troupe de débauchés, de voleurs publics, d'intempérans, de voluptueux, qui, de l'oubli de leur Dieu & du mépris qu'ils ont pour son culte, concluent qu'ils ne se doivent rien à eux-mêmes ni à la société, & se croient des sages, parce que souvent, *en tremblant & avec remords*, ils foulent aux pieds des chimères qui les forçoient à respecter la décence & les mœurs „.

C'est une chose aussi étonnante que déplorable qu'une faction que ses auteurs & ses chefs peignent eux-mêmes sous ces traits hideux, ait étendu ses ravages jusques dans le sanctuaire; que des prêtres du Dieu vivant, des ministres de l'Évangile, se soient laissés initier aux mystères de cette secte ennemie de tout culte, & dont l'égoïsme est le seul Dieu. Le savant apologiste de la religion, prouve excellemment combien il seroit déraisonnable d'en rien conclure contre la sainteté de la foi chrétienne, & combien ces vils apostats se sont rendu méprisables aux yeux même de leurs apôtres. “ Supposons que ceux-ci soient venus à bout d'en séduire quelques-uns, qui ont eu des liaisons trop familières

familieres avec eux ou avec leurs écrits ; il s'enfuit que ces foibles théologiens n'en fa-voient pas assez pour sentir la fausseté des raisonnemens des incrédules. Cette victoire n'est pas assez brillante pour en faire trophée contre la religion. Depuis si long-tems qu'ils étudient l'art d'affaisonner les poisons, ce n'est pas merveille qu'ils aient réussi à infecter quelques medecins. Semblables aux paiens qui insultoient aux chrétiens apostats, nos sages philosophes ne pardonnent ni à ceux qui leur résistent, ni à ceux qui ont succombé sous leurs sophismes. Belle récompense de la docilité que l'on a pour eux ! „

Les déclamations continuelles des incrédules contre ce qu'ils appellent *fanatisme*, donnent lieu à M<sup>r</sup>. Bergier de discuter la notion vraie & précise de ce mot. L'idée qu'il en donne, & c'est la vraie, suffit pour démontrer que chez les chrétiens dignes de ce nom, il n'y eut jamais de fanatisme, & qu'il ne peut y en avoir ; mais que cette maladie d'esprit existe bien certainement chez leurs adversaires, qu'ils en font tous plus ou moins infectés, & que s'il est vrai qu'on a tout à craindre du fanatisme, on ne sera en sûreté qu'autant que l'on sera libre de toute liaison avec eux & à l'abri de leur puissance. “ Un homme qui se croit né pour instruire les nations, résolu de braver les loix & l'autorité des Souverains, pour établir sa doctrine, très-peu délicat sur le choix des moiens & des prosélytes, ennemi déclaré de tous ceux qui s'opposent à ses des-

seins, appliqué à les rendre odieux & méprifables, toujours prêt à se porter aux derniers excès contre eux, à bouleverser la société, s'il le faut, pour affermir le regne de ses opinions; si ce n'est pas un *fanatique*, nous ne savons plus quelle idée l'on doit attacher à ce nom. — *L'orgueil, la présomption, une imagination échauffée, l'ignorance, l'esprit d'indépendance; voilà, dit un philosophe, les vraies sources du fanatisme* \*. Quand nos adversaires devroient s'en offenser, il n'est aucun de ces caractères dont ils n'aient donné des preuves.

\* Hume  
Essais mor.  
12e. essai.

— “ La liberté naturelle à l'esprit humain, „ dit l'un d'entr'eux, l'indépendance, moins „ *amoureuse de la vérité que de la nouveauté*, fait souvent rejeter le christianisme dans sa vieillesse, comme elle le fit „ adopter à sa naissance \* „. Serons-nous encore dupes de l'amour *de la vérité* dont nos adversaires sont embrasés? — Quelques uns ont poussé la démence jusqu'à se faire un mérite de leur haine contre les défenseurs de la religion. *J'ai été*, dit l'un d'entr'eux, s'adressant à Dieu même, *j'ai été l'ennemi de ceux qui opprimoient la société*. Il prétend que s'il y a un Dieu, il doit tenir compte à un Athée des invectives qu'il a vomies contre les Souverains & contre les Prêtres \*. Y eut-il jamais de fanatisme mieux caractérisé? — *Le fanatisme*, dit l'oracle des incrédules, *est une folie religieuse, sombre & cruelle; c'est une maladie de l'esprit qui se gagne comme la petite-*

\* Hist. philos. & polit.  
t. 7. ch. 2.

\* Syst. de la nat. t. 2.  
ch. 10.

*site-vérole* ; les livres la communiquent beaucoup moins que les assemblées & les discours \*. Mettons folie anti-religieuse, la définition ne fera pas moins juste. — Que l'on compare les écrits des ennemis de la religion avec ceux de ses apologistes ; que l'on examine de quel côté il y a le plus de sang-froid, le moins de passion, le plus de fidélité à rapporter les objections & les preuves ; l'on pourra décider quels sont les cerveaux échauffés & les imaginations malades. Y a-t-il moins de danger pour un génie ardent, de concevoir une haine aveugle contre la religion, que de se livrer à un zèle inconsidéré pour elle ? Le premier de ces deux excès trouve plus d'aliment que le second dans les penchans du cœur. Si l'un mérite le nom de fanatisme, quel titre donnerons-nous à l'autre ? Un homme sensé qui pourra soutenir la lecture de la harangue adressée à Dieu dans le *système de la nature* \*, y reconnoîtra le vrai langage d'un énergumène, ou d'un réprouvé condamné aux flammes éternelles ..

Voilà donc le fanatisme bien certainement existant dans les têtes exaltées des philosophes dogmatifans ; & l'athéisme d'un autre côté étant reconnu pour être le plus grand ennemi de la société humaine, que ne doit on pas appréhender de ces monstres réunis ? L'auteur après diverses réflexions sur le caractère des incrédules & la nature des attaques qu'ils livrent au christianisme, finit par ce passage,

dont la fin présente un sens profond & d'une vérité, qui, si elle est bien sentie, doit produire la plus vive impression. " Des attaques de troupes légères, des incursions faites à droite & à gauche, sans règle & sans méthode, sont de foibles moyens pour renverser un système complet, lié dans toutes ses parties, qui embrasse toute la suite des siècles, qui depuis la création subjugue les esprits, gouverne les hommes, fonde la société. Pour lui porter un coup décisif, il faudroit en attaquer l'ensemble, lui opposer un corps de doctrine mieux conçu, mieux prouvé, plus solidement établi. Insulter les dehors de la place, donner l'allarme aux sentinelles, harceler quelques postes avancés, ce n'est point vaincre l'ennemi. Le parti le plus sage seroit désormais de garder le silence : les philosophes auront peine à s'y résoudre ; s'ils cessoient de faire du bruit, ils n'existeroient plus „.

L'ouvrage est divisé en trois parties, dont chacune est subdivisée en plusieurs chapitres. Dans la première, qui comprend quatre volumes, l'auteur s'attache à prouver ce point important, qu'il n'y a jamais eu d'autre religion naturelle, que la religion révélée. Il expose d'abord l'histoire de la révélation primitive ; telle qu'on la trouve dans les Livres saints, & qui porte déjà en elle-même un caractère de vérité. Il montre que dès que l'homme a eu perdu de vue le flambeau de cette révélation, il s'est plongé dans l'erreur ; & un examen suivi de toutes les religions anciennes

ciennes fournit la preuve de ce fait humiliant. M<sup>r</sup>. l'abbé Bergier établit encore dans cette première partie, comme des vérités incontestables auxquelles un esprit droit ne peut s'empêcher d'acquiescer, qu'il n'y a point d'autre fondement solide pour appuyer la morale, que la religion révélée; que toutes les hypothèses imaginées par les différentes sectes des philosophes sont vaines & fausses; & que la prétendue religion naturelle des Déistes, n'est qu'une irréligion déguisée. La 2<sup>e</sup>. partie qui remplit les volumes 5, 6 & 7, a pour objet la révélation donnée aux Hébreux, c'est-à-dire, la religion juive. Après avoir fait en abrégé l'histoire de cette seconde révélation, qui commence à la vocation d'Abraham, l'auteur prouve que Dieu l'a donnée aux Hébreux par le ministère de Moïse, & qu'elle a été attestée par des signes éclatans; qu'elle a été revêtue de tous les caractères propres à faire sentir qu'elle étoit émanée de l'autorité divine, & qu'elle étoit exactement proportionnée aux besoins de l'homme dans les circonstances où il se trouvoit. On trouve ensuite la réponse aux objections des incrédules contre l'ancien Testament, à celles des Juifs sur l'accomplissement des prophéties, & sur la vraie destination de la Loi de Moïse. La 3<sup>e</sup>. partie est employée à exposer l'histoire, les preuves, les dogmes, la morale, la constitution & la discipline du christianisme: c'est ce qui compose les vol. 8, 9, 10, 11 & la moitié du

12<sup>e</sup>, dont le reste contient une table des matières très-ample.

L'auteur s'arrête d'abord à quelques lieux communs que les savans du jour ne se lassent pas de répéter; efface toute impression qui pourroit en rester dans des esprits prévenus, & les dispose par-là à être dociles au langage de la vérité. Le passage suivant sur l'abus qu'on peut faire de la religion, & sur les maux dont elle peut être l'occasion innocente, est admirable. " Par ce bel argument, l'on démontre clairement qu'il faut tout détruire, ne laisser subsister aucune des institutions humaines. Etablirons-nous des loix? Bientôt nous verrons éclore des loix absurdes, injustes, pernicieuses, & tous les maux qui s'ensuivent d'une mauvaise législation. Souffrirons-nous une autorité pour nous gouverner? Des hommes ambitieux & injustes en abuseront, les peuples feront esclaves, ou se révolteront; delà les guerres civiles, les massacres, la désolation sur toute la face de la terre. Faut-il introduire le droit de propriété? Dès ce moment, les dissensions, les procès, les usurpations sont inévitables; il y aura des riches & des pauvres, des oppresseurs & des opprimés, des ravisseurs puissans & des foibles dépouillés; la fraude, l'injustice, la violence ravageront la société. Doit-on cultiver les arts & les sciences? Les travaux les plus nécessaires seront avilis & négligés, le luxe s'introduira & traînera la corruption à sa suite; le crime deviendra plus adroit, la malice

plus raffinée, la politesse prendra la place de la vertu. Bannissons donc les loix, les gouvernemens, la propriété, les sciences, les arts & tout leur cortége; vivons comme les brutes, & nous serons heureux. Courage, philosophes intrépides, l'ouvrage avance, bientôt il sera consommé. — Les Tartares Mantchéoux, vainqueurs des Chinois, veulent leur couper les cheveux; ces derniers attaquent leurs conquérans & en triomphent: le Czar veut faire raser les Russes; ils se révoltent: le Roi d'Angleterre entreprend de donner des culottes aux montagnards écossais; ils s'arment: le Roi d'Espagne essaie de changer quelque chose à l'habillement de ses sujets; ils se mutinent: des laboureurs sont prêts à se révolter, parce qu'on veut les obliger à mettre des focs de fer à leur charrue, au lieu des focs de bois dont ils se servoient. Voilà des dissensions pour peu de chose. Donc les hommes ont tort d'avoir des cheveux, de la barbe, des habits, des culottes & des focs à leur charrue. — Les passions humaines abusent de tout, prennent feu sur tout, changent le bien en mal; cela est incontestable. S'il y avoit moins de liens pour les garotter, causeroient-elles moins de ravages? Dans l'état sauvage, elles ont moins d'objets pour s'exercer; mais une fois éveillées, elles sont indomptables. Les hommes ne s'égorgeant pas pour la possession d'une province, ils se tuent pour un fruit ou pour une piece de gibier. La faim & la misere sont

chez eux ce que l'ambition fait chez nous „.

En examinant la religion de divers peuples pour y montrer le germe & les premiers linéamens toujours connoissables du culte primitif, le savant auteur discute aussi leur origine & fixe les bornes de leur antiquité que des historiens romanesques ont voulu mettre en opposition avec la chronologie sainte. On sent que les Egyptiens & les Chinois tiennent dans cette discussion une place considérable. M<sup>r</sup>. Bergier réfute à son ordinaire les prétentions philosophiques les unes par les autres. “ Pendant que l'auteur des *Recherches* veut prouver l'antiquité des Egyptiens par leurs progrès dans les arts \*, un autre non moins philosophe, prétend démontrer l'antiquité des Chinois & des Indiens, par l'état d'imperfection où l'on a trouvé chez eux les sciences & les arts \*. Ainsi l'on prouvera l'éternité des nations par leur ignorance, aussi bien que par leur science; c'est une dérision. Enfin, un troisième, encore plus philosophe que les précédens, décide que l'ordre naturel des choses semble démontrer que l'Egypte fut une des dernières terres habitées \*. Nous voilà bien instruits. — Ce même auteur des *Recherches* observe, qu'à la Chine, la partie civilisée occupe les bords de la mer & des rivières; mais que l'intérieur des terres est inculte, que l'on y trouve des peuples nomades, indépendans, sauvages. Voilà, sous le même ciel & dans le même continent, la barbarie placée à côté des arts & de la civilisation. En concluons-nous que

\* *Rech. philof. sur les Égypt.*  
t. 1. p. 19.

\* *Histoire phil. & pol.*  
t. 1. l. 1.

\* *Philof. de l'hist.*  
ch. 19.

les habitans des côtes sont plus anciens que ceux de l'intérieur des terres? Ce philosophe devoit sentir qu'il fournit des preuves contre lui „.

Les réflexions suivantes sur les progrès des arts & la succession des découvertes, s'appent par le fondement un grand nombre de systèmes dont les auteurs ont enfanté des peuples & des siècles imaginaires pour étaier des suppositions qui ne l'étoient pas moins. Ces réflexions ont un rapport particulier avec celles que j'ai eu occasion de faire sur l'astronomie & les nouvelles chroniques de M<sup>r</sup>. Bailly \*, elles viennent à l'appui les unes des autres. “ Le progrès des arts & de la civilisation chez un peuple , dépend non - seulement des causes physiques & morales , mais encore de plusieurs événemens fortuits. Tout peuple sédentaire , forcé de cultiver la terre pour subsister , sera bientôt civilisé ; c'est le cas des premiers habitans de l'Egypte. Dans la plus grande partie de ce pays , la vie pastorale étoit impraticable ; le sol y est régulièrement couvert d'eau tous les ans pendant trois mois. On ne pouvoit y vivre de chasse , de pêche , ni de bétail pendant tout ce tems-là ; il falloit donc des provisions de grains & de fruits. Les premiers colons furent d'abord obligés de construire des habitations plus élevées que les eaux , & de tirer leur subsistance de la terre après l'écoulement ; la fertilité du sol les y invitoit. Il est impossible que l'Egypte ait jamais été habitée par un peuple privé des arts. Voilà , sans aucun mystère , l'origine

gine de l'averfion qu'avoient les Egyptiens pour la vie pastorale , & de l'habitude dans laquelle ils étoient de manger très peu de viande ; l'auteur des *Recherches* pouvoit s'épargner la peine d'en chercher d'autres raisons. — Pour que les arts aient été connus d'abord en Egypte , il fuffit qu'un des petits fils de Noé , plus industriel & plus hardi que les autres , y ait fixé fon féjour. La nature du fol ne permettoit point à fa famille de fe féparer , ni de demeurer dans l'inaction , ni d'oublier les arts , dont Noé lui-même avoit confervé l'ufage (a). Un feul homme , né à propos , fait faire plus de progrès à une nation , dans vingt ans , qu'elle n'en auroit fait fans lui pendant plusieurs fiecles. Si Pierre le Grand ne fût pas né en Mofcovie , les Rufles feroient peut-être encore tels qu'ils étoient il y a trois cents ans. Le feul Manco - Capac porta , par une révolution fubite , le génie des Péruviens à un degré d'industrie , dont les autres Américains n'avoient aucune idée. On voit encore fouvent dans des villages , le fils d'un laboureur ou d'un berger devenir habile mécanicien. L'auteur des *Recherches* obferve lui-même , qu'il auroit peut-être fallu aux Grecs plus de mille ans , pour inventer l'alphabet

---

(a) L'auteur de l'*Histoire véritable des tems fabuleux* a prouvé , d'une manière convaincante , que Ménés , premier Roi des Egyptiens , eft Noé lui-même , tome 1 , p. 226 & fuiv.

phabet qui leur fut apporté en un jour. Comment donc juger de l'antiquité d'une nation précisément par son progrès dans les arts ? „

L'antiquité chinoise est une marotte tellement accréditée, que les plus zelés défenseurs de la chronologie sainte n'ont pas osé la rejeter, & se sont très-sérieusement occupés à la concilier avec les calculs de Moyse. Mes anciens confreres sur-tout se sont beaucoup tourmentés avec ces fameuses *Annales* que le P. de Mailla a recueillies comme une piece très-précieuse. M<sup>r</sup>. Bergier secoue ce préjugé, & nous donne ces *Annales*, pour ce qu'elles sont en effet, c'est-à-dire, pour une rapsodie indéchiffrable \*, rédigée par l'amour propre national & la vanité du plus frivole peuple qui fut jamais. " Nous n'insisterons point sur les fables dont on a farci les commencemens de l'histoire de la Chine. Elles sont néanmoins gravement répétées par l'Empereur actuel, dans son éloge de la ville de Moukden. Celles qui se trouvent dans les deux premiers chapitres du Chou-king, suffiroient seules pour décréditer ce livre. Il y a plusieurs faits incontestables qui peuvent nous faire concevoir en quel tems la Chine a commencé à se policer, & comment l'on a trouvé le secret d'en alonger l'histoire & la chronologie. — Environ l'an 1122 avant notre Ere, Vou-Vang, fondateur de la troisième dynastie, nommée Tchéou, vint de l'Occident avec trois mille hommes, s'empara de l'empire ou plutôt du royaume de Chang, renferma dans une seule ville tous les sujets

\* 15 Janv.  
1777, p. 87.  
— 1. Fev.  
1777, page  
171. &c &c.

du Prince détrôné, & leur donna des loix. On convient qu'à cette époque & dans les tems suivans, la Chine fut divisée en plusieurs royaumes indépendans, & on ne peut pas prouver qu'il y eût alors un Souverain principal, dont les autres fussent tributaires ou feudataires. La Chine étoit encore très-peu peuplée, puisque 800 ans après, la partie méridionale étoit à moitié sauvage. Pendant tout cet intervalle, il y eut des troubles, des guerres continuelles entre les divers Souverains, & très-peu de communication entre leurs différens états. Avant cette dynastie des Tchéou, il n'est point de monument authentique d'un empire de la Chine; il ne s'est formé que long-tems après par la réunion de ces Souverainetés isolées. — Vers l'an 550 avant Jesus-Christ, Confucius fit l'histoire ou la chronique du royaume de Lou; d'autres pouvoient avoir fait avant lui celle des royaumes voisins, des Souverains qui y avoient regné, de la police qu'on y observoit. Dans le Chou-King, il compila ces divers mémoires, en recueillit les faits principaux, se contenta de nommer les personnages, sans distinguer les tems ni les lieux où les événemens s'étoient passés. En composant sa chronique, il n'avoit pu remonter plus haut qu'à deux cents ans avant lui, & il avoit fixé la chronologie par les éclipses; en faisant le Chou-King, il ne put rien déterminer, parce que les faits étoient plus anciens, & que ses mémoires n'étoient pas fort exacts. Des écrivains très-postérieurs ont vou-

su y mettre un ordre quelconque ; ils ont placé bout à bout des dynasties collatérales , des personnages & des événemens contemporains ; ils ont ainsi alongé la succession des regnes , pour donner à leur monarchie une antiquité plus respectable : à force de calculs , de conjectures , de disputes , on est enfin parvenu à donner un air de vraisemblance à cet ouvrage d'imagination. — Que l'on attribue à quel Prince on voudra la fondation de l'empire chinois avant la dynastie des Tchéou , jamais on ne pourra fixer avec certitude le tems auquel ce fondateur a vécu ; point de livres , point de monumens , point de lumière avant cette dynastie ; tout ce qui précède est placé au hazard. Selon le témoignage du Pere Ko , il n'y a pas de lettré à la Chine , qui ne sache que la chronologie ne remonte , d'une manière probable & satisfaisante , que jusqu'à l'an 841 avant Jesus-Christ. Environ cent ans après , c'est-à-dire , en 776 , commencent les Olympiades chez les Grecs , & la certitude de leur chronologie ; l'an 747 est chez les Chaldéens le commencement de l'Ere de Nabonassar. — Les partisans des antiquités de la Chine disent , que les matériaux , dont ses annales sont composées , ont été comparés , discutés , corrigés par les savans les plus habiles , pendant près de 1800 ans. C'est peut-être ce qui doit nous rendre cette histoire plus suspecte : si elle avoit été moins fabuleuse & moins hasardée , il n'auroit pas fallu tant de tems , ni tant de discussions pour tout concilier. Malgré les

efforts de tous ces savans , les doutes ne sont pas dissipés ; eux-mêmes ne sont pas d'accord ; quand ils le seroient , nous ne pourrions encore rien faire de mieux que d'examiner leurs preuves ,, .

Je borne ici cet extrait , mais je reviendrai encore sur cet important ouvrage . en avertissant néanmoins d'avance que tous les passages que j'en pourrais citer , ne donneroient point une idée juste des richesses qu'il renferme . La lumière en part avec tant d'abondance qu'il est impossible d'en recueillir tous les raisons . En saisissant les uns on laisse échapper les autres . Le seul moien de ne rien perdre d'essenciel , c'est de lire l'ouvrage en entier avec toute l'attention qu'exige la dignité & l'intérêt de la matiere .



\* 1 Juin  
1781. pag.  
224. — 15  
Juill. p. 452.  
— 1. Avril  
1781. p. 499.

**L**A réclamation des évêques & des littérateurs chrétiens \* n'ayant jusqu'ici produit aucun effet contre l'édition *complete* des Œuvres de Voltaire qui se fait à Kehl , mais dont les entrepreneurs & directeurs sont à Paris ; M<sup>r</sup>. le professeur de Felice , imprimeur à Yverdun , a imaginé un autre genre d'attaque qui pourroit bien mieux réussir , & qui aura certainement le suffrage de tous les lecteurs pour qui la religion , les mœurs , la vérité & la décence ne sont pas des objets odieux ou parfaitement indifférens . Il vient de publier un *prospectus* dans lequel il annonce un *choix des œuvres de Mr. de Voltaire*,

taire, avec des remarques. Personne n'ignore, dit-il, que si Mr. de Voltaire est parmi les écrivains françois le plus capable de plaire à toutes les classes des lecteurs, dans une partie de ses ouvrages, il est aussi le plus dangereux à tous égards dans un certain nombre de productions, où il s'est abandonné à une licence effrénée. L'intérêt de la religion & des mœurs, le respect dû au public, l'honneur même de Mr. de Voltaire & des lettres, demandoient qu'on remplît enfin le vœu de tous les honnêtes gens, en rejetant les œuvres licencieuses, que l'auteur lui-même n'avoit pas osé avouer, pour s'occuper uniquement de celles dont la sagesse peut faire usage sans inquiétude & sans danger. Mais, comme la partie même raisonnable de ses écrits n'est pas exempte de fautes contre le goût, d'erreurs littéraires & historiques, & de principes contraires à la saine morale, il a paru nécessaire de joindre aux œuvres qui mériteront d'être choisies, des notes précises au bas des pages, destinées à relever ces fautes, & à corriger ces erreurs, & de courtes préfaces historiques & critiques à la tête de chaque ouvrage, pour en rendre la lecture plus instructive. Ce choix sera étendu non-seulement sur les ouvrages de M<sup>r</sup>. de Voltaire publiés pendant sa vie, mais encore sur ceux qu'on trouvera conformes à ces vues, dans l'édition complète qu'on doit publier. On n'oubliera pas un recueil de lettres aussi curieux que piquant, par la variété des correspondances que M<sup>r</sup>.

de Voltaire a entretenues dans toute l'Europe, avec les personnes les plus considérables, & les gens de lettres les plus connus. M<sup>r</sup>. de Felice a choisi plusieurs favans remplis de lumieres & de goût pour faire reparoître les ouvrages de M<sup>r</sup>. de Voltaire d'une maniere digne de l'auteur, & pour donner la plus grande perfection à cette entreprise. M<sup>r</sup>. Clement qui a exercé ses talens dans le genre de la critique, avec autant de goût que de sagesse, a bien voulu le seconder, & contribuer par ses lumieres à remplir les vœux que la plus saine partie du public fait depuis long-tems. Cette édition, d'environ 40 vol. petit *in-12*, pourra faire suite aux éditions des Elzevirs, par la beauté de l'exécution typographique, & par la grande exactitude de la correction. Le prix de chaque vol. sera de 36 f. en feuilles. On la publiera par livraisons de 4, 5 ou 6 vol. chacune, suivant l'étendue des ouvrages. Les personnes qui voudront en faire l'acquisition, sont priées de donner leurs noms & leurs titres distinctement écrits aux Libr. à qui ils s'adresseront, ou d'écrire directement à M<sup>r</sup>. de Felice lui-même, à Yverduin, par Geneve; ce qui évitera l'oubli des libraires.



Le mot du dernier Logogriphe c'est *Orange*, où l'on trouve *or... orge... ange... oranger... rang.*

*Il n'y aura point d'Enigme cet ordinaire,  
faute de place.*



## NOUVELLES POLITIQUES.

### R U S S I E.

PETERSBOURG ( *le 20 Juin.* ) La cour continue son séjour à Czarsko-Zelo , d'où Mgr. le Grand-Duc & Madame la Grand-Duchesse vinrent faire le 6 de ce mois un tour en cette ville ; mais L. A. Imp. retournerent le même jour à ce château. Quelques jours auparavant Madame la Grand-Duchesse avoit posé la première pierre d'une église , qu'elle fait bâtir à Pawlowski près de Czarsko-Zelo. M<sup>r</sup>. de Bulgakow a eu le 31 du mois dernier son audience de congé de l'Impératrice , pour aller résider avec le caractère de son envoyé à Constantinople ; & à cette occasion il reçut de S. M. une tabatiere d'or richement garnie de brillans. Son voyage , qu'il fera par eau depuis Cherson (ville nouvellement construite sur la mer-noir) , jusqu'à Constantinople à bord d'une frégate de guerre , a été retardé quelque tems , parce que la Porte faisoit difficulté de permettre qu'un bâtiment armé russe passât le canal de Constantinople ; mais cet obstacle a été levé par l'entremise de l'ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne.

Le courier , que le ministre de l'Empereur attendoit de Vienne , étant enfin arrivé.

ici le 3 après-midi, ce ministre se rendit le lendemain à Czarsko-Zelo, pour communiquer à notre cour le contenu de ses dépêches. Peu après il eut encore une conférence avec le vice-chancelier comte d'Osternann & les autres plénipotentiaires pour les négociations actuelles; ensuite de quoi il a renvoyé le 9 cet exprès à Vienne. Tout ce que l'on apprend de l'objet de ces dépêches & des entretiens, qui en ont résulté, c'est qu'elles étoient relatives aux ouvertures de paix à faire par les deux cours impériales aux Puissances belligérantes, ainsi qu'au traité d'alliance que celle de Vienne a proposé à la nôtre; mais l'on assure, qu'il n'a encore été rien conclu à ce sujet. En attendant, le ministre de France a eu aussi, de son côté, le 8 une conférence avec M<sup>r</sup>. le vice-chancelier, dans laquelle il lui a remis un mémoire ou une note, contenant en substance " des  
 „ représentations sur le procédé que les An-  
 „ glois continuoient de tenir à l'égard de  
 „ la navigation & du commerce des neutres;  
 „ sur le peu de vigueur, que ceux-ci avoient  
 „ montrée jusqu'ici pour s'opposer à un trai-  
 „ tement aussi arbitraire, & pour soutenir  
 „ ainsi par le fait les principes des dé-  
 „ clarations, que les cours neutres avoient  
 „ fait faire aux Puissances belligérantes, ainsi  
 „ que pour exécuter la convention de neu-  
 „ tralité-armée, qu'elles avoient conclue con-  
 „ formément aux mêmes principes; sur le  
 „ tort, qui devoit naturellement résulter d'une  
 „ pareille inactivité pour le bien-être géné-  
 „ rel

„ ral de l'Europe ; sur le désir qu'avoit ainſi  
 „ S. M. Très-Chrétienne , qu'il fût remédié  
 „ à ce mal par la co-opération efficace de  
 „ S. M. l'Impératrice de Ruſſie , puifque  
 „ fans cela la dite aſſociation de neutralité-  
 „ armée ne tendroit uniquement qu'à l'avan-  
 „ tage des ennemis de la France ; & que S.  
 „ M. Très-Chrétienne , qui s'étoit rigoureux-  
 „ ſement conformée juſqu'ici aux principes  
 „ des ſuſdites déclarations & de la convention  
 „ de neutralité-armée , ſe verroit par confé-  
 „ quent réduite à la néceſſité défagréable  
 „ mais indiſpenſable de changer pareillement  
 „ de ſyſtème à l'égard du commerce & de  
 „ la navigation des neutres , & de ſe régler  
 „ ſur les procédés que les Anglois ſe permet-  
 „ toient impunément , & qui étoient ſouf-  
 „ ferts par les neutres avec tant de tranquil-  
 „ lité & de patience „. Le mémoire ſe ter-  
 „ minoit en diſant , “ que S. M. Très-Chrétienne  
 „ avoit néanmoins jugé devoir ſuſ-  
 „ pendre l'exécution définitive de cette ré-  
 „ ſolution juſqu'à ce qu'elle ſe fût concertée  
 „ préalablement à ce ſujet avec S. M. I. de  
 „ Ruſſie.

L'Impératrice a déclaré les généraux en  
 chef comte de Soltikoff & prince Repnia  
 ſes aides-de-camp-généraux. Le bruit , qui a  
 couru , que le feld-maréchal prince de Gal-  
 litzin & le comte Iwan Czernicheff , vice-  
 préſident de l'amirauté , avoient obtenu leur  
 démiſſion , eſt mal fondé : il eſt ſeulement  
 vrai , que le premier de ces ſeigneurs l'a de-

K k a mandée ;

mandée; mais Sa. Maj. désire, dit-on, qu'elle continue de la servir.

## E S P A G N E.

**MADRID** (*le 30 Juin.*) Notre flotte est rentrée le 8 à Cadix; elle a amené 5 navires hollandois des Indes, qui avoient été instruits de la guerre par un navire portugais, à deux journées de ce port. Ils furent rencontrés par un corsaire anglois, qui parlementa avec eux. Ils étoient six alors; il leur offrit de leur donner un passeport, s'ils vouloient lui permettre d'emmener un navire. Les Hollandois lui aiant répondu par quelques volées, il courut sur le vaisseau le plus éloigné, & avant qu'on pût le défendre, il le maltraita assez, pour qu'on ait été contraint de le couler bas, après avoir sauvé l'équipage & la meilleure partie de la cargaison. Notre armée ne restera dans le port que le tems nécessaire pour faire de l'eau & renouveler ses provisions: elle remettra incessamment en mer; c'est du moins le sentiment des principaux officiers.

M<sup>r</sup>. le duc de Crillon, lieutenant-général, quitta Aranjuez le 16, après avoir reçu ses dernières instructions, & il partit le 22 d'ici pour prendre le commandement des troupes qu'on embarque à Cadix. La cour l'a fort bien traité, il a le double des appointemens affectés à un commandant, & le Roi lui a fait donner outre cela cent-mille livres pour ses équipages. La destination de sa petite

armée est encore un mystère : on l'a d'abord crue pour Buenos-Ayres, ensuite pour la Jamaïque, & aujourd'hui on la croit destinée pour Gibraltar ou pour Minorque. Les nouvelles de Cadix du 15 nous apprennent que ce jour-là on a fait sortir deux vaisseaux de ligne pour croiser entre les caps. Nous savons ici que la destination de ces vaisseaux est pour le cap Cantin où ils vont attendre la riche flotte partie de Montevideo au mois de Février dernier & qui a ordre de prendre cette route. Le convoi qui a relâché à Cadix venant de la Méditerranée, ne partira que le 25 ; quelques-uns de nos navires destinés pour les îles du Vent se joindront à lui. Celui qui retourne à Marseille, auroit mis à la voile, s'il n'avoit eu avis qu'il y a à Gibraltar quelques frégates angloises qui pourroient l'inquiéter au passage du détroit.

Il est arrivé le 7 de ce mois à St. Sébastien deux navires marchands, partis de la Havane le 28 Avril avec un chargement de laine & de fruits : ils ont rapporté que Don Fernando de Galvez, qui commande l'expédition contre Pensacola, s'étoit trouvé dans la nécessité de soutenir quelques chocs contre les Indiens mêlés d'Anglois ; & que les assiégés avoient fait le 2 Avril une sortie au nombre de 200 hommes de troupes réglées & d'autant d'Indiens avec deux canons : l'action fut vive ; les Anglois furent repoussés & se retirèrent avec précipitation après avoir souffert une perte considérable. La nôtre a été de 5 morts & 19 blessés.

## P O R T U G A L.

LISBONNE (le 25 Juin.) Il avoit été interjetté un appel de la sentence du 7 Avril dernier, qui déclaroit innocens tous ceux tant vivans que morts, qui furent justiciés; ou exilés, ou emprisonnés, en vertu d'un arrêt du 12 Janvier 1759. On en avoit inféré qu'ils étoient à jamais déchus de toute espérance de se pouvoir purger; mais cet appel n'avoit pas de quoi étonner: il avoit été requis par tous les juges, quoique bien intentionnés pour cette affaire; & ceux qui avoient été surpris de cette révolution, ignoroient les loix de ce royaume qui ordonnent un pareil appel, lorsqu'il s'agit d'un procès entre la couronne & des particuliers. Le Roi & la Reine dont on connoit l'humanité pour leurs sujets, & le désir qu'ils ont de voir finir cette affaire à l'avantage de ceux qui ont été opprimés sous le dernier ministère, ont dû les premiers se soumettre à cette forme de procédure, établie dans leur royaume; & quoiqu'il ne transpire rien du succès de cet appel, on n'en peut augurer rien de sinistre, d'autant que les deux principaux personnages, enveloppés particulièrement dans ce procès, favoir le marquis d'Alorna & le comte de Govea, fréquentent la cour, & y sont toujours reçus avec la plus grande distinction.

## S U E D E.

**STOCKHOLM** (le 10 Juillet.) On a publié la notification suivante. “ On fait favoir aux navigateurs, qu’à Carlstein, tour du fort de Marstrand, il a été établi un fanal composé de six réverbères, mis en mouvement par un rouage mécanique, de manière à faire le tour de leur axe dans l’espace de 5 minutes, & qui, dans le même espace de tems, donnent alternativement six lumières fortes & trois foibles, le centre des réverbères étant élevé au-dessus du niveau de la mer de 133  $\frac{1}{2}$  aunes de Suede. Ce fanal sera allumé le 1<sup>er</sup> du mois d’Août prochain, & continuera de même à l’être toutes les années jusqu’au 1<sup>er</sup> Mai suivant, ainsi que les autres fanaux du Categat. La direction du fanal sera de l’est au sud, à la distance d’un demi mille de Suede, de la dernière des îles appelées Pater-Noster-Kiær, & à l’est-nord-est  $\frac{1}{2}$  nord, à la distance d’un petit mille du banc appelé Krocke-Boden. Quand on est à la distance d’un mille directement à l’ouest du fanal, on a la dernière des îles appelées Pater-Noster-Kiær, à l’est quart-nord-est environ, à la distance d’un demi-mille; & le Krocke-Boden au sud-est, à la distance de trois quarts de mille „.

Nous apprenons l’heureuse arrivée à Gothenbourg, le 17 de ce mois, du vaisseau de notre “compagnie des Indes-orientales

L'Adolphe Frédéric, commandé par le major Krusenstierna. Il a mis à la voile, le 1<sup>er</sup> Janvier, de Canton en Chine.

La société patriotique de cette ville a promis une médaille de 25 ducats pour prix de la découverte d'une manière d'améliorer le fer, pour la fonte des canons, de manière qu'ils approchent autant qu'il sera possible, en légèreté, en solidité & quant à l'effet, de ceux de Bronze, sans cesser d'être beaucoup moins coûteux.

## I T A L I E.

ROME (le 20 Juin.) Le 25 de ce mois, le Pape tiendra un consistoire, dans lequel il proposera pour l'archevêché de Florence Monf. Ant. Martini, abbé de St. Jacques, à qui le Grand-Duc de Toscane l'a conféré de préférence, quoiqu'il fût déjà nommé à l'évêché de Bobbio dans la Lombardie-autrichienne.

Par des lettres du duché d'Urbino on apprend que les tremblemens de terre continuent de se faire sentir dans la ville de Carpi & ses environs; ce qui en a obligé les habitans à se réfugier dans les campagnes, où M<sup>sr</sup>. Louis Bertozzi, leur digne évêque les console & les nourrit à ses fraix; ce qui a déterminé plusieurs de nos cardinaux à leur faire passer des secours, dont ils pourroient bientôt manquer.

FLORENCE (le 1<sup>er</sup> Juillet.) L. A. R. ont reçu par un courier extraordinaire de la cour de Naples, l'agréable nouvelle que S.

M. la Reine des deux Siciles est heureusement accouchée d'un troisième prince auquel il a été donné les noms de Joseph , Castello , Charles , Janvier , François , Jean-Baptiste , Antoine , François de Paule , Gaspard , Melchior , Balthasar , Gaëtan , Pascal , Aniel , Raphaël , Raimond , Marc , Marcellian.

MILAN ( le 29 Juin. ) On entendit , il y a quelques jours , une voix plaintive , dans les bois voisins de Comazzo. Personne n'avoit d'abord le courage d'y pénétrer , pour en découvrir la source : quelques bergers plus hardis s'étant enfin déterminés à y aller , furent fort surpris de trouver une jeune fille d'environ 16 ans , couverte seulement en partie de quelques feuillages , & dont les sons mal articulés n'étoient pas intelligibles. Ils l'amenerent dans une de leurs cabanes & lui donnerent des vêtemens : elle refusa les alimens qu'on lui offrit , excepté un peu de pain , de l'ail & de l'eau. Un beau matin on ne la trouva plus : elle s'étoit échappée pendant la nuit : les soins qu'on a pris pour découvrir ses traces ont été inutiles. — Un païsan cru mort dans un lieu appelé Gorgenzola , fut porté le soir même à l'église paroissiale. Le lendemain matin , comme on procédoit à son enterrement , on vit tout-à-coup le prétendu cadavre lever la tête hors de sa biere. A ce mouvement toute l'assistance épouvantée prit la fuite ; & le païsan lui-même s'échappant , courut aussi-tôt à une fontaine où il se désaltéra. Il a été conduit

après à un hôpital-général, & y a reçu tous les soins dont il avoit besoin (a).

## A L L E M A G N E.

COBLENCE, ( *le 30 Juin.* ) M<sup>gr.</sup> le Duc de Saxe-Teschen & Madame l'Archiduchesse Marie-Christine d'Autriche, Gouvernante des Pays-bas-autrichiens, sont heureusement arrivés le 22 au soir à la forteresse d'Ehrenbreitstein avec une suite brillante, aux acclamations d'un peuple immense qui bordoit tout le chemin, & au bruit du canon. Puis L. A. R. passèrent au château de Schönborns-lust, où tous les ministres, les conseillers d'état, les chambellans & la principale noblesse s'étoient rendus pour leur faire la cour. Après s'y être arrêtés plusieurs jours à la très-grande satisfaction de S. A. E, les augustes Voyageurs continuerent leur route par Cologne, Aix, Spa, & Liege pour Bruxelles.

GENEVE ( *le 30 Juin.* ) L'esprit de sédition gagne tous les pais. Les paisans de la terre de Vaux près du pais de Gex se sont soulevés de maniere a effraier leur Seigneur qui s'est sauvé à Turin : à Gex, il y a eu, à l'occasion de la saisie d'une somme de 20,000 liv. faite par l'inspecteur-général des fermes,

---

(a) Réflexions diverses sur ces fortes d'événemens, 1 Décembre 1776, page 487. Syncope d'une durée étonnante, *ibid.* page 490.

fur le clergé de cette ville, une émeute dont on a appréhendé des suites funestes. Si l'inspecteur, M<sup>r</sup>. Fabri, ne s'étoit évadé adroitement, il auroit été lapidé par la populace.

BERLIN ( le 30 Juin. ) Le Roi continue de jouir d'une parfaite santé & prend les bains, aiant appelé auprès de lui le lieutenant-général de Buddenbrock & M<sup>r</sup>. le comte de Schwerin, son grand-écuyer. On apprend de Rheinsberg que, le 24 S. A. R. le prince Henri de Prusse en est parti sous le nom d'un comte d'Oels pour les eaux de Spa. La princesse son épouse est arrivée à Schoenhausen, château de la Reine. Les généraux russes comtes de Bruce & de Romanzow sont arrivés de Pétersbourg, ainsi que M<sup>r</sup>. le baron de Heckeren-Branzenbourg, & eurent l'honneur d'être présentés le 26 à Sa Majesté.

On a le triste avis que la petite ville de Schneidemuhl, dans la Westphalie-prussienne, a été toute réduite en cendre : 54 maisons, 47 granges, sans compter plusieurs autres bâtimens, ont été la proie des flammes.

L'académie roiale des sciences, & belles-lettres de Prusse propose pour l'année 1782 la question suivante. *Quelle est la meilleure maniere de rappeler à la raison les nations tant sauvages que policées, qui sont livrées à l'erreur & aux superstitions de tout genre ?* On invite les savans de tout pais, excepté les membres ordinaires de l'académie, à travailler sur cette question. Le prix qui consiste en une médaille d'or du poids de 50 ducats,

fera donné à celui qui, au jugement de l'académie, aura le mieux réuffi (a).

\* Ville de  
Franconie,  
fur la gau-  
che du  
Mayn.

WERTHEIM \* ( le 3 Juillet. ) On a vu ici le 17 du mois dernier une fcene de fanatisme, à laquelle on sembloit ne devoir pas s'attendre dans ce fiecle de tolérance, & qui fuffit pour convaincre les hommes droits, que fi l'esprit de secte se tient quelque tems dans les bornes de la modération & de la décence, ce n'est qu'un feu caché sous la cendre. Durant la procession folemnelle qui se fait ici le premier dimanche après la fête de la Trinité, & qui autorisée depuis l'an 1666 par une commission composée de députés catholiques & protestans, n'a jamais été interrompue, on vit tout-à-coup paroître une troupe de Luthériens conduite par trois Seigneurs de cette religion; ces fanatiques armés n'eurent point de peine à porter le désordre & l'effroi parmi des gens qui n'étoient occupés qu'à prier Dieu. Jamais il n'y eut de confusion semblable; le nombre de blessés est très-considérable, cinq ont été laissés pour morts; les étendards, les croix, tout ce que les protestans ont pu saisir, a été emporté en triomphe. Sans le secours de 600 foldats de Wirtzbourg, qui ont amené 4 canons & se font fait ouvrir les portes de la ville, dont les protestans s'étoient rendus maîtres, il est difficile

---

(a) Cette question me paroît suffisamment éclaircie par ce qui a été dit 15 Juin 1780, p. 295; Catéch. philos. p. 249, 599.

I. Août 1781.

513

ficile de favoir à quoi ces furieux euffent borné leurs excès (a).

## A N G L E T E R R E.

LONDRES ( le 10 Juillet. ) La cour a fait publier dans fa gazette du 27 , l'art. fuivant , au fujet de l'engagement qui a eu lieu entre l'amiral Hood & M<sup>r</sup>. de Graffe.

*Du bureau de l'amirauté , le 27 Juin.*

« Le capitaine Smith , du vaiffeau de S. M. le Centaur , venant de St. Christophe en Angleterre à bord du floop le Snake avec des dépêches de Sir G. Bridges Rodney , a eu le malheur d'être pris dans fa traversée par deux corfaires américains & s'est vu dans la néceffité de jetter toutes fes dépêches à la mer ; mais aiant été mis enfuite à bord d'un vaiffeau danois , & débarqué à Plymouth , il eft arrivé ici ce matin. Ce qu'il rapporte de mémoire eft que le famedi 28 Avril , à 10 heures du matin , le Ruffel & l'Amazone croifant entre Ste. Lucie & la Martinique , découvrirent la flotte de l'ennemi avec un convoi très-confidérable ; Sir Samuel Hood en conféquence fit voiles au vent avec fon efcadre dans l'efpoir de réuffir à empêcher l'ennemi d'entrer dans le Fort-Roïal. Le lendemain entre 7 & 8 heures du

---

(a) Heureux les gouvernemens qui ont affez de puiffance pour contenir les feétaires dans le devoir ! plus heureux ceux qui par une fage prévoïance & une fermeté févere les ont empêchés de porter un germe de divifion dans l'Etat & de profanation dans l'Eglife ! — Mot de Charles IX. 1. Sept. 1779 , p. 23. Observ. diverfes, 15 Août 1776 , p. 524. — 15 Nov. 1776 , p. 396. — 1. Oct. 1778 , p. 162.

matin, on découvrit la flotte ennemie consistant en 21 vaisseaux de ligne, 4 frégates & un cutter, à la hauteur de la baie de Ste. Anne arrivant autour du Rocher-Diamant (Diamond-Rock) ferrant en ce moment le rivage sous les batteries & cherchant à entrer dans la baie de Fort-Roïal ; à 11 heures & demie, l'ennemi se trouvant entre la flotte angloise & le rivage, fut joint par quatre vaisseaux de ligne qui sortoient de Fort-Roïal ; immédiatement après l'ennemi aiant l'avantage du vent & les deux flottes gouvernant au f. e. avec les amures sur babord, l'action commença & dura jusqu'à trois heures 10 minutes après-midi ; alors l'avant-garde ennemie fit voiles, terra le vent, & le feu cessa de part & d'autre. Vu la position des deux lignes, l'avant-garde & le centre de la flotte angloise eurent nécessairement plus de part que le reste à l'action : Sir Samuel Hood ne cessa d'avoir l'ennemi en vue jusqu'à une heure après-midi du mercredi suivant ; mais malgré l'assiduité de ses efforts, il ne put jamais réussir à l'engager dans un second combat. Sir George Rodney, avec le Sandwich & le Triumph, ainsi que le Ruffel, le Centaur, le Torbay & l'Intrepide qui avoient réparé leurs dommages, devoit partir de St. Christophe, le 10 Mai, pour joindre Sir Samuel Hood, & avoit envoyé à la Panther qui croisoit alors au vent, l'ordre de faire la même chose, de sorte qu'actuellement sa flotte consiste en 21 vaisseaux de ligne avec lesquels il se proposoit de se porter devant le Fort-Roïal & d'offrir le combat à l'ennemi. Le général Vaughan, s'étoit rendu à bord du Sandwich, de St. Eustache à St. Christophe, d'où il se proposoit de passer à la Barbade. Notre perte est de 41 hommes tués & 130 blessés ; parmi les premiers se trouvent le capitaine Nott, du Centaur ; le lieutenant Plowden *id.* ; & le Sieur Johnson, maître du Ruffel ».

La frégate la Flora montant 36 canons, 250 hommes d'équipage, commandée par le

capitaine William Peer Williams , & la frégate la *Crescent* de 28 canons , 200 hommes , aux ordres du capitaine Pakenham croisoient de conserve à la hauteur de la côte de Portugal , lorsqu'elles rencontrèrent deux frégates hollandoises qu'elles attaquèrent séparément : après quelques minutes de combat , la *Crescent* aiant perdu son grand mât , son mât de misaine & plus des deux tiers de son équipage , amena pavillon ; la *Flora* plus heureuse aiant mis son adversaire dans le même état , & après avoir amariné sa prise , aiant réussi à reprendre la *Crescent* , revenoit avec l'une & l'autre en Angleterre , lorsqu'elle rencontra deux frégates françoises , qui aiant repris la frégate hollandoise , poursuivoient vivement la *Crescent* , lorsque la *Flora* assez heureuse encore pour leur échapper , les à perdues de vue ; & elle est arrivée avant-hier à Portsmouth , aiant à bord le capitaine Pakenham de la *Crescent* , ainsi que le cap. & les officiers de la prise hollandoise.

Quarante-fix voiles faisant partie de la flotte de la Jamaïque font entrées le 23 au matin dans la rade d'Edimbourg , sous le convoi des vaisseaux l'*Egmont* , le *Grafton* , le *Suffolk* de 74 canons chacun , le *Trident* de 64 , le *Bristol* de 50 & l'*Endymion* de 44. Le marquis de la *Fayette* percé pour 60 canons , mais n'en montant que 40 , pris par cette flotte dans sa traversée , est arrivé avec elle , ainsi que le capitaine *Moutray* , ci-devant du *Ramillies*. Les vaisseaux de S. M. le *Vigilant* & le *Vesuvius* sont arrivés le 24

à Portsmouth avec environ 50 bâtimens venant de St. Eustache. Par un exprès reçu à l'hôtel de la compagnie des Indes, on apprend l'arrivée à Ste. Hélène des vaisseaux de la compagnie la Princesse-royale, le Duke of Grafton, le Fox, le Walpole & le True-Briton.

Suivant le rapport des navires qui arrivent des Indes-occidentales, les récoltes de sucre, &c, ont généralement manqué dans les isles au Vent excepté à la Grenade. Cette isle produira cette année-ci plus de sucre que toutes les autres ensemble : les François ont été également heureux à la Dominique où ils auront la plus abondante récolte de coton que cette isle ait jamais produite.

Enfin mylord North a eu la satisfaction de pouvoir annoncer à la chambre des communes la conclusion d'un accord entre le gouvernement & la compagnie des Indes-orientales aux conditions suivantes ; savoir ,  
 “ que la compagnie paiera à l'administration  
 „ une somme de 400 mille liv. sterling ; qu'en  
 „ conséquence sa chartre sera renouvelée pour  
 „ dix ans, outre 3 années d'avis préalable  
 „ en cas de dissolution ; que le dividende  
 „ restera fixé à 8 pour-cent ; qu'au cas qu'il  
 „ surpassât ce taux, le surplus sera partagé  
 „ trois quarts pour le public, & un quart  
 „ pour la compagnie ; que celle-ci approvi-  
 „ sionnera nos forces navales aux Indes,  
 „ mais qu'on l'en défraiera au cas que son  
 „ dividende fût au-dessous de 8 pour-cent.,,  
 Mylord North tâcha de concilier ces stipulations

tions avec les assertions , qu'il avoit avancées ci-devant au sujet des droits de la nation à l'égard de la compagnie ; & il finit par proposer à la chambre en committé ,  
 „ d'accepter les conditions , détaillées dans la  
 „ requête de la compagnie , & d'accorder  
 „ en conséquence à celle-ci la continuation  
 „ de son commerce exclusif pour le terme  
 „ limité „. La motion passa sans opposition. Ce dénouement fait un honneur infini au lord North , qui , après avoir ménagé avec sa dextérité ordinaire l'affaire plus sérieuse encore des prétentions de l'Irlande , & avoir trouvé le secret d'étouffer par-tout jusqu'au germe des dissensions intérieures , pour qu'il ne manque rien à sa gloire , cherche actuellement celui de pacifier finalement l'Amérique : on fait que S. S. a sur cet objet des vues qu'il se propose de soumettre à la considération du parlement à l'ouverture de la session prochaine , en supposant que la fin de la campagne actuelle ne soit pas plus décisive que ne l'ont été ses commencemens.

## P A Y S - B A S.

BRUXELLES ( le 12 Juillet. ) Depuis l'arrivée de l'Empereur en cette ville , Sa Majesté a successivement admis à son audience le nonce du St. Siege & les ministres étrangers , ayant reçu les hommages de la cour , ainsi que des divers corps tant civils que militaires : puis elle a vu tout ce que cette ville offre de remarquable. Ce Monarque qui donne

toute son attention à ce qui peut tourner à l'avantage de ses provinces, a eu des conférences fréquentes & journalières avec le prince de Starhemberg, notre gouverneur-général. Il a fait manœuvrer ces jours-ci les deux bataillons du régiment de Murray & a témoigné aux chefs & aux soldats sa satisfaction sur la précision avec laquelle les évolutions s'étoient faites.

Ce Souverain a accordé tous les jours des audiences, depuis 9 heures du matin jusqu'à 2 de l'après-midi, sans aucune distinction de personnes; on n'a point assez d'expressions pour louer son affabilité, & les soins infatigables qu'il se donne pour le bien de ses sujets. Le public s'attendoit à voir ce Monarque aux spectacles, mais on s'est trompé: il est occupé d'objets de plus grande importance qu'il ne perd pas de vue. Le 5 S. M. est partie pour Malines & Anvers, d'où elle se rendra en Hollande.

Leurs Alteffes Royales Madame l'Archiduchesse Marie-Christine & Monseigneur le Duc Albert de Saxe-Teschen son époux, lieutenans, gouverneurs & capitaines-généraux des Pais-bas, ont fait ici le 10 de ce mois leur entrée solennelle. Arrivés à la porte de Louvain vers les 5 heures de l'après-midi, au son de toutes les cloches & au bruit de notre artillerie, LL. AA. RR. y trouverent le magistrat, qui eut l'honneur de leur présenter les clefs de la ville; de-là elles furent conduites en grand cortège, précédées d'un écuyer de leur cour, d'un détachement de

Régiment de dragons d'Arberg, qui ouvrirent la marche, suivis de 12 postillons, des doyens des métiers portant tous un cierge allumé, ainsi que de cent hommes des fermens qui bordoient leur carrosse, à l'église collégiale de Ste. Gudule, où LL. AA. RR. furent reçues par S. Em. le cardinal-archevêque de Malines en habits pontificaux, à la tête du clergé de cette église. Elles y assistèrent au *Te Deum*, qui fut chanté en actions de grace sur leur heureuse arrivée; après quoi LL. AA. RR. étant remontées en carrosse, furent conduites avec le même cortège par les principales rues de la ville où on avoit élevé quelques arcs de triomphe & dont les édifices étoient décorés, jusqu'au palais, aux acclamations d'une multitude innombrable du peuple, dont malgré le tems pluvieux les rues fourmilloient: la marche fut fermée par un détachement de grenadiers & de fusiliers de la garnison. Il étoit près de sept heures lorsque LL. AA. RR. arriverent au palais; elles y furent reçues au bas de l'escalier par le prince de Starhemberg & par les conseils d'état, privé & des finances de l'Empereur en corps, ainsi que par les chambellans & autres cavaliers; & étant montées dans le grand appartement, elles s'y placèrent sous le dais, où le comte de Neny, à la tête du conseil d'état, eut l'honneur de les complimenter. LL. AA. RR. reçurent ensuite les hommages des conseils privé & de finances, ainsi que des cavaliers qui se trouvoient à la cour. Après cela, elles passerent dans le

grand cabinet contigu à la sale du dais, où se trouverent les Dames de la première distinction, qui eurent pareillement l'honneur de faire leur cour à LL. AA. RR., & de les complimenter sur leur heureuse arrivée; le lendemain 11 de ce mois elles admirent à leur audience le conseil de Brabant & la chambre des comptes, & le magistrat en corps leur présenta le vin d'honneur.

LA HAYE (le 12 Juillet.) Extrait du registre des résolutions de Leurs Hautes-Puissances les Etats-Généraux des Provinces-unies.

*Le lundi 2 Juillet 1781.*

Où le rapport de Mrs. de Lynden, de Hemmen & autres députés de leurs Hautes-Puissances pour les affaires de la marine; aiant examiné en conformité & pour satisfaire à la résolution commissoriale de L. H. P. du 21 du mois passé, une lettre du seigneur duc de Brunswich, écrite à la Haye le même jour, & contenant une plainte sérieuse sur la demande faite par Mrs. les députés de la ville d'Amsterdam auprès de S. A. le Prince d'Orange, démarche qui avoit été précédée de nombre de calomnies & d'accusations graves répandues à sa charge dans le public.

Et après avoir délibéré sur ce rapport, il a été trouvé bon & statué, que, sauf les délibérations des Etats des provinces respectives relativement aux plaintes contre la démarche de Mrs. les députés d'Amsterdam, L. H. P. ne pouvant voir avec indifférence que le seigneur duc de Brunswich, feld-maréchal au service de cet état, soit blâmé publiquement & d'une manière atroce: il sera déclaré dès à présent, comme il est déclaré par la présente,

« Que L. H. P. n'ont trouvé aucunes rai-  
» sons

sons, qui pussent donner le moindre fondement à pareilles accusations & soupçons de mauvaïse foi & de corruption, qui ont été mis à sa charge dans quelques écrits anonymes, libelles diffamatoires & à des bruits injurieux répandus dans le public : que L. H. P. les considèrent au contraire, comme faux & dictés par une calomnie atroce, imaginée pour flétrir l'honneur & la réputation du dit seigneur duc : L. H. P. le reconnoissant entièrement innocent & libéré du blâme & des bruits scandaleux contenus dans les susdits libelles diffamatoires.

Qu'en conséquence les Seigneurs - Etats des provinces respectives seront priés au moyen de lettres de L. H. P. & qu'il leur sera donné en considération s'ils ne pourroient pas, chacun dans leurs provinces respectives prendre les mesures convenables, conformément aux placards de l'état, pour contenir les auteurs, imprimeurs & distributeurs de pareils libelles diffamatoires & autres écrits aussi méchans qu'injurieux, par lesquels le dit seigneur duc est attaqué d'une manière si sensible & si flétrissante en son honneur & réputation.

Cette résolution a été communiquée à l'assemblée des Etats de Hollande & de West-Frise.

*Du mercredi 4 Juillet 1781.*

Mr. de Lynden de Blitterfwyh, président à l'assemblée, a rapporté & donné connoissance à L. H. P. que Mr. le duc de Brunswick avoit été chez lui ce matin, & lui avoit donné à connoître ; qu'il avoit été informé de la résolution que L. H. P. avoient prise le 2 Juillet, sur la lettre qu'il avoit eu l'honneur de leur remettre le 21 Juin dernier ; qu'il étoit extrêmement sensible aux marques de confiance & d'affection, que L. H. P. avoient bien voulu lui donner à cette occasion, &

nommément sur un point sur lequel il ne leur avoit point porté des plaintes directes; que cependant il se tenoit assuré, que l'intention de L. H. P. ne sauroit être de laisser provisionnellement reposer cette affaire, moins encore que par-là il auroit été satisfait à la respectueuse demande & réquisition contenues dans sa lettre, par laquelle il l'avoit exigé un examen sévère & scrupuleux, & que pour cette fin, il avoit prié L. H. P. de faire les démarches qui sont plus amplement mentionnées dans la dite lettre; & que ce n'étoit qu'après tout cela, qu'il avoit sollicité les résolutions justificatoires & la satisfaction mentionnées dans cette lettre. Qu'il devoit d'autant plus insister là-dessus, vû que par cette résolution, prise sans quelque examen préalable, il ne pouvoit nullement être regardé comme purgé du blâme & de l'affront qu'on lui avoit fait; pour quel effet il avoit cru devoir implorer les résolutions de tous les hauts confédérés mêmes, qu'il continuoît d'implorer avec instance.

Priant Mr. de Lynden, qui présidoit à l'assemblée de L. H. P. de vouloir leur en donner connoissance.

Surquoi aiant été délibéré, il a été trouvé bon & résolu, de prier, par la présente, Mrs. les députés des provinces respectives, de vouloir donner connoissance de ce que ci-dessus, aux Seigneurs Etats leurs principaux, afin que dans leurs délibérations sur la lettre de Mr. de duc de Brunswich, il y fût fait telle réflexion qu'ils jugeroient convenable.

(Etoit paraphé) W. C. H. van LYNDEN.

(plus bas)

d'accord avec le dit registre

(Etoit signé) H. Fagel.

Il vient d'être publié & affiché à Utrecht le placard suivant. *Nous les Etats de la province d'Utrecht, savoir faisons, que nous avons appris avec un très-grand déplaisir & indignation que divers esprits remuans, sur-tout depuis quelque tems ici,*

au lieu de se conduire tranquillement comme de bons habitans de l'état, & de laisser & confier le soin & la direction des affaires publiques de la chere patrie au haut & légitime Souverain de ces païs, & à ceux à qui le haut Souverain en a recommandé quelque administration, sans se mêler à cet égard, exciter, ou nourrir quelque discorde ou division, ne craignent point, non seulement par des discours & bruits désavantageux & malicieusement inventés, mais aussi par la composition, publication & distribution parmi le peuple de pasquinades, brochures scandaleuses ou libelles, vers, estampes & autres choses semblables, sur la conduite du haut Souverain, ou l'administration & direction de ceux qui sont revêtus de quelques grands ou petits postes ou emplois, de former des réflexions scandaleuses & malicieuses insinuations & calomnies, sans fondement, provenant uniquement d'un esprit de malignité & de parti, & que, particulièrement, de telles malicieuses personnes n'ont point craint de le faire à l'égard de la personne de S. A. S. Mr. le duc de Brunswich feld-maréchal au service de cet état. Toutes pareilles malicieuses & calomnieuses entreprises & pratiques ne pouvant tendre à autre chose qu'à exciter & nourrir le trouble, la discorde & division & à flétrir l'honneur & la réputation de personnes de haut & moindre rang: & comme, particulièrement dans ces circonstances, les suites ne peuvent qu'être entièrement pernicieuses :

cieuses ; c'est pourquoi il convient d'y remédier efficacement , comme cela a été aussi fait par divers précédens placards : A ces causes , nous avons trouvé bon d'interdire & de défendre bien expressément & de la manière la plus sérieuse , comme nous interdisons & défendons par la présente , de faire , imprimer , vendre , distribuer & répandre dans le public aucunes sortes de libelles scandaleux ou fameux , vers ou estampes , sous quel nom ou titre que cela pourroit être , soit avec ou sans nom de l'auteur ou imprimeur , ou bien d'introduire & répandre dans cette province de pareils ouvrages , faits & imprimés ailleurs , soit qu'ils tendent au préjudice du haut Souverain , ou du susdit Mr. le duc de Brunswick , ou de quelques autres personnes de haut ou moindre rang , au service de cet état sous peine de confiscation de tous les exemplaires imprimés , qui pourroient se trouver dans cette province , & d'une amende de mille florins , tant pour l'auteur , que pour l'imprimeur , distributeur , introducteur ou vendeur , à paier chaque fois , & en sus , d'être puni & corrigé arbitrairement suivant l'exigence des choses : d'appliquer la susdite amende , un tiers au profit de l'officier , qui sera la calange , un tiers au profit du dénonciateur , ( dont le nom sera tenu secret , s'il l'exige , ) & un tiers au profit des pauvres de la diaconie de l'endroit , où la calange sera faite.

Ordonnons & commandons en outre à tous les officiers & juges de la ville , villes &

I. Août 1781.

523

païs de cette province , aucuns exceptés ,  
comme nous ordonnons & commandons par  
la présente d'exécuter strictement & préci-  
sément & de faire exécuter notre présent  
placard suivant sa forme & teneur , sans  
aucune dissimulation ou connivence.

Et afin que personne ici ne prétende l'i-  
gnorer , ce placard sera publié & affiché par  
tout où il appartient.

Ainsi fait à Utrecht , le 4 Juillet 1781.

( Etoit paraphé )

J. H. comte de Rechteren , vt.

( plus bas )

Par ordre de mes susdits Seigneurs Etats,

( Etoit signé )

C. A. Vos.

Le 8 , vers deux heures après-midi , l'Em-  
pereur est arrivé ici *incognito* sous le nom  
de Comte de Falkenstein & a pris son loge-  
ment à l'auberge , nommée le Parlement  
d'Angleterre. D'abord après son arrivée S. M.  
se rendit à pied chez le feld-maréchal duc  
de Brunswich ; & après s'être entretenu envi-  
ron une heure avec S. A. S. Elle retourna à  
pied à son logement , où elle dina. Ensuite  
le Monarque accompagné du lieutenant-gé-  
néral baron de Reischach , monta en carrosse  
pour aller faire une visite au baron de Rei-  
schach , son envoyé-extraordinaire & au duc de  
la Vauguyon , ambassadeur de France. Après-  
quoi l'auguste Voyageur se rendit à la mai-  
son du Bois où il passa la soirée avec Leurs  
Alteffes Sérénissime & Royale.

## FRANCE.

PARIS ( le 12 Juillet. ) Il vient d'être publié une ordonnance du Roi , en date du 3 Mars , *concernant les consulats , le commerce & la navigation des sujets de S. M. dans les établissemens du Levant & de Barbarie.* " La sûreté des François , dans les  
 „ échelles du Levant & de la Barbarie , ( y  
 „ est-il dit ) & les avantages du commerce  
 „ qu'ils y font , dépendent essentiellement  
 „ d'une protection toujours active & d'une  
 „ administration fondée sur des principes ,  
 „ relatifs au gouvernement du Grand-Sei-  
 „ gneur & des princes de Barbarie , aux  
 „ traités avec ces Puissances , aux mœurs &  
 „ aux usages de leurs sujets. La convenance  
 „ de ces rapports a décidé l'établissement des  
 „ officiers de S. M. , qui résident dans les  
 „ échelles , & les loix qui ont été données  
 „ successivement sur cette partie d'adminis-  
 „ tration. Quoique ces établissemens & ces  
 „ loix aient pour base les principes les plus  
 „ sages & les plus constants , l'expérience a  
 „ cependant indiqué la nécessité de les per-  
 „ fectionner. C'est dans cette vue que S. M.  
 „ s'est déterminée à réunir dans une seule &  
 „ même ordonnance les anciennes loix & les  
 „ nouvelles dispositions , qu'elle a jugé à pro-  
 „ pos d'y ajouter , & à faire connoître ses  
 „ intentions sur le service & les fonctions  
 „ de ces officiers : sur la résidence , le com-  
 „ merce , & la navigation de ses sujets ; &

sur la protection dont elle veut les faire  
 „ jouir dans l'empire ottoman & dans les  
 „ états de Barbarie „. Cette ordonnance est  
 divisée en 4 titres : 1°. *Des consuls & au-*  
*tres officiers de S. M. dans les échelles du*  
*Levant & de Barbarie* : 2°. *De la résidence*  
*& du commerce des François dans les mê-*  
*mes lieux* : 3°. *De la navigation des su-*  
*jets du Roi dans les échelles* : 4°. *De la*  
*relâche des bâtimens.*

Des lettres patentes obtenues par Mgr. le  
 duc de Chartres pour construire des maisons  
 dans le jardin du Palais-royal, aiant été pré-  
 sentées au parlement, & des oppositions aiant  
 été formées à leur enregistrement, on s'at-  
 tendoit qu'on commenceroit cette semaine à  
 plaider cette affaire; mais les assignations,  
 les arrêts par défaut & autres préliminaires  
 de la chicane retarderont les plaidoiers jus-  
 qu'à la Saint-Martin. C'est M<sup>r</sup>. de Bonnières,  
 avocat renommé, qui est chargé de la cause  
 de Mgr. le duc de Chartres; Mrs. Gerbier &  
 Treilhard sont chargés de défendre les pro-  
 priétaires, qui prétendent avoir acquis des  
 servitudes sur ce jardin; l'avocat-général qui  
 donnera les conclusions est M<sup>r</sup>. Seguier.

Les officiers des chasses avoient défendu de  
 faire les foins dans le parc de Versailles &  
 aux environs, avant la St. Pierre, sous pré-  
 texte de la conservation du gibier & sur-tout  
 des nids de perdrix. Le Roi chassant dans ces  
 quartiers, & s'appercevant que les foins  
 étoient sur pied, quoique fort avancés, de-  
 manda à quelques paisans, pourquoi ils

n'avoient pas fait leurs soins , vu sur-tout que la pluie dont on étoit menacé pouvoit leur faire du tort. Ils répondirent que ses officiers le leur avoient défendu , pour la raison ci-dessus alléguée. *Et moi* , répliqua le Roi , *je vous ordonne de les faire sans délai , je ne veux pas que vos soins soient perdus pour conserver du gibier.*

D'après le travail du comité , au département de la guerre , l'ordonnance concernant la distribution des Croix de l'Ordre de St. Louis , est que la Croix ne fera désormais accordée aux colonels qu'après 18 ans de service , aux majors & lieutenans-colonels qu'après 20 ans , & après 28 ans à tous les autres officiers.

Le sieur de Mac-Némara , capitaine de vaisseau , commandant la frégate la Friponne , parti de Brest au commencement de Mars avec la Gloire , commandée par le sieur de Blachon , lieutenant , vient de mouiller au dehors du Port-Louis. Le 23 Mars , les deux frégates s'emparèrent d'un brigantin corsaire de 16 canons , à 60 lieues ouest de l'île Tercere. Le 17 Avril , elles rencontrèrent sous les îles de Corvo , & de Flores , ( faisant partie des Açores , ) l'Antoinette - Conradine , vaisseau de la compagnie hollandoise des Indes , envoyé en avant de la flotte , qui revenoit des Indes orientales : elles escortèrent jusqu'à Cadix ce vaisseau , qui ignoroit la guerre entre la République & la Grande-Bretagne , & qui avoit à bord 14 cents mille florins pour le compte de passagers anglais.

glois. Le 3 Mai, les deux frégates firent la prise de deux gros corsaires anglois de 28 canons, la Royale-Charlotte & le Phénix, après un léger combat; & elles les expédièrent tous deux à Cadix. Le 31 Mai, la Friponne, séparée de la Gloire, s'empara sous l'isle de Flores du corsaire, le Patsy, de 24 canons en batterie, après une demi-heure de combat, dans lequel le capitaine Dowling & 18 hommes de l'équipage anglois furent tués. Le 19 Juin, la Friponne & la Gloire rencontrèrent à 60 lieues O. S. O. de l'isle d'Ouessant deux frégates angloises, la Flore, de 40 canons, dont 26 de 18 livres, & le Créscant de 36 de 12 livres, qui s'étoient emparées après un rude combat de la frégate hollandoise, le Castor, de 36 canons, portant du canon de 12 à sa batterie. Le capitaine Peere Williams, commandant la Flore, ne se croiant pas assez fort avec ses trois frégates pour combattre les deux frégates françoises, abandonna le Créscant & le Castor, qui ont été conduites à l'Orient. Le capitaine du Créscant ne fit aucune résistance, lorsqu'il se vit laissé seul par la Flore: il est très-indisposé à ce sujet contre le capitaine Williams & menace de l'accuser, lorsqu'il sera de retour en Angleterre. Le 22 Juin, étant à 30 lieues dans l'ouest de Pennemare, les deux frégates prirent l'Aventure, brigantin-corsaire de 14 canons, appartenant à Bristol. A ces particularités il faut encore ajouter, que le capitaine Prescott, commandant la frégate, le Mercure, de 32 canons, mouillée à Fayal

avec 2 corsaires de 14 canons, s'étant vanté de s'emparer d'une frégate françoise, lui fût-elle supérieure en forces, & cette bravade aiant été rapportée à M<sup>r</sup>. de Macnemara par les Portugais, il envoya sur le champ à bord de l'Anglois, un officier pour prier le capitaine de se rendre au large, en lui disant, " qu'il pouvoit prendre avec lui les deux corsaires, & qu'il l'attendroit d'un soleil à l'autre „. Le capitaine Prescott, plus réservé dans ses actions que dans ses discours, refusa de fortir; ce qui l'exposa aux plaisanteries des Portugais: il ne mit à la voile que 4 jours après qu'il fut assuré du départ de la Frippone. La Gloire, arrivée 8 jours après à Fayal, a été instruite de cette circonstance „ M<sup>r</sup>. de Macnemara réclame les 1,400,000 florins appartenans aux ennemis & trouvés à bord du vaisseau de la compagnie hollandoise. En effet cette somme peut être regardée comme de bonne prise, si on en juge d'après les principes des Anglois qui confisquent toutes les propriétés ennemies trouvées à bord des vaisseaux neutres dont ils s'emparent.

Le 23 du mois dernier, l'escadre aux ordres de M<sup>r</sup>. le comte de Guichen a appareillé de notre rade, composée ainsi qu'il suit.

Ligne de bataille de l'escadre aux ordres de Mr. le comte de Guichen, lieutenant-général.

*Escadre bleue & blanche.*

<i>Vaisseaux</i>	<i>Canons</i>	<i>Commandans</i>
Le Magnifique	de 74	de Nicuil.

<i>Vaisseaux</i>	<i>Canons</i>	<i>Commandans</i>
L'Invincible	110	de Chérifley,
Le Dauphin-Royal	70	de Peynier.
Le Terrible	110	de la Motte-Piquet, chef- d'escadre; de la Voyrie, cap. de pavillon.
L'Actif	74	de Boades, l'aîné.
Le Lion	64	de Fournouë.
		<i>Escadre blanche.</i>
Le Protecteur	74	de Mithon.
Le Hardy	64	de Sillans.
Le Fendant	74	Comm. de Dampierre.
La Bretagne	110	Le comte de Guichen, Lt. général; de Soulan- ges, cap. de pavillon.
Le Robuste	74	Beaussier de chateauvert
L'Indien	64	de Seneville.
		<i>Escadre bleue.</i>
Le Guerrier	74	Chev. de Laurencie.
L'Alexandre	64	Dufretay.
Le Bien-Aimé	74	Huon de Kermadec.
Le Royal-Louis	110	de Beauffet, chef-d'ef- cadre: Verdun de la Crenne, cap. de pavil.
Le Zodiaque	74	de Retz.
Le Triomphant	80	du Pavillon.
		<i>Frégates.</i>
L'Émeraude	de 32	de Suzannet, l'aîné.
La Sibylle	32	de Vintimille.
La Néréide	32	de Quency.
		Le cutter, la Levrette, de Lostange; les lougrés, le Chasseur, Maurville de Beauvais; & l'Espégle, de Gaston.

En sortant l'Invincible & le Zodiaque se sont abordés, mais sans se faire aucun dommage. L'Illustre & le St. Michel, qui sont à Rochefort, doivent se joindre à la flotte, qu'on croit faire voile pour la Corogne. C'est-là sans doute le rendez vous avec les Espagnols, & où viendra se rendre encore le Majestueux parti de Toulon.

On n'a pas eu des nouvelles de M<sup>r</sup>. de Guichen depuis sa sortie de Brest; mais il n'est presque pas douteux qu'il n'aille en droiture à Cadix pour s'incorporer à la flotte de D. Cordeva. Reste à voir ce qui résultera de cet amalgame de la vivacité, de l'ardeur françoise, avec la lenteur, la froideur espagnole. Il paroît qu'en Europe on se bornera à des promenades sur mer, à des croisières; & que c'est en Amérique, où nous avons aujourd'hui une supériorité si marquée, que l'on espere porter à l'ennemi quelque coup décisif qui assure l'indépendance des colonies & ramene la paix. Les affaires prennent en Asie une tournure qui ne nous offre pas une perspective moins flatteuse. M<sup>r</sup>. le comte de St. Priest, notre ambassadeur à Constantinople, mande que selon des avis certains qu'il a reçus de Baffora, Hyder-Aly assiégeoit Madras, & que les Marattes, d'un autre côté, bloquoient Surat : les uns & les autres égorgent tous les Anglois qui tombent sous leurs mains, & ne font quartier à aucun d'eux. Plusieurs particuliers, effraïés de cette résolution, ont abandonné l'Inde avec une partie de leurs richesses; & on en a vu arriver un grand nombre au Caire : ils confirment les avis venus des places voisines de l'Inde, & ils sont persuadés que si l'escadre en station à l'Isle de Bourbon se présente devant Madras, cette place ne pourra faire une longue résistance.

La cour a reçu par un officier de l'armée  
du

du comte de Rochambeau, des dépêches de ce général & des nouvelles de Newport en Rhod-Island : M<sup>r</sup>. Destouches y étoit occupé à réparer ses vaisseaux des dommages, qu'ils ont essués dans le combat de la baie de Chesapeak. On n'y avoit rien appris de l'amiral Arbuthnot ; & l'on supposoit, qu'il étoit resté dans la baie, quoiqu'il lui seroit bien difficile de trouver dans ces parages le bois propre pour radouber ses vaisseaux. Notre armée de terre étoit constamment dans ses quartiers ; & la seule nouvelle, qu'on nous donne de la disposition de ses officiers, est affligeante. On la raconte de tant de manières différentes, qu'il est bien difficile de savoir le fond de cette malheureuse affaire. Voici le rapport le moins incroyable. “ Un  
 „ officier, qu'on dit être du régiment de Sain-  
 „ tonge, eut un démêlé fort vif avec M<sup>r</sup>.  
 „ de Custine ; son colonel : croiant son  
 „ honneur compromis, il donna sur le champ  
 „ sa démission : le colonel la refusa : il la  
 „ présenta au général, qui la refusa de mê-  
 „ me ; mais, l'ayant laissée sur le bureau,  
 „ il se crut libre & fut demander raison à  
 „ M<sup>r</sup>. de Custine de l'injure vraie ou pré-  
 „ tendue, qu'il en avoit reçue. Le colonel  
 „ s'obstina à le regarder comme un officier  
 „ de son corps & ne voulut pas répondre  
 „ à son cartel. L'officier désespéré fut s'en-  
 „ fermer chez lui & se tua d'un coup de  
 „ pistolet. Le lendemain à la parade, & le  
 „ régiment étant sous les armes, il s'éleva

„ à ce sujet entre M<sup>r</sup>. de Custine & son  
 „ état-major une querelle si vive, que se-  
 „ lon quelques-uns les officiers en vinrent  
 „ contre leur colonel à des voies de fait,  
 „ quoique, suivant d'autres, ils se conten-  
 „ terent de lui donner d'une autre maniere  
 „ des marques de leur aigreur & de leur mé-  
 „ pris. Le colonel appella ses soldats à son  
 „ secours; mais les soldats ne remuerent pas  
 „ de leur place „. Cette affaire, du fond  
 de laquelle il paroît qu'on ne peut pas dou-  
 ter, est si grave qu'on ne sauroit que plain-  
 dre tous ceux qui y sont enveloppés. On  
 fait, que M<sup>r</sup>. de Custine, rempli du désir  
 de se distinguer, avoit quitté le régiment de  
 dragons de son nom pour celui de Sainton-  
 ge, qui passoit en Amérique: il est fâcheux,  
 qu'une si noble ardeur soit la cause de la  
 disgrâce, qui va accabler tant de braves gens.

Nous avons été informés par des lettres de  
 Londres que M<sup>r</sup>. de Grassé a eu une tra-  
 versée des plus heureuses. Le 29 Avril il  
 sortit du port de Fort-roial de la Martini-  
 que où il avoit mis son convoi en sûreté,  
 pour donner chasse à l'amiral Hood, qui  
 avoit paru dans le canal avec 21 vaisseaux  
 de ligne. M<sup>r</sup>. de Grassé en avoit 24. L'amiral  
 anglois se retira à son approche & se réfugia  
 à Sainte-Lucie; mais nos vaisseaux atteigni-  
 rent son arriere-garde, & cinq vaisseaux an-  
 glois furent exposés à une vive canonade,  
 qui les maltraita tellement qu'on les regar-  
 de comme ne pouvant plus servir. Cette  
 nouvelle a causé beaucoup de chagrin

aux commissaires de l'amirauté d'Angleterre, qui ne peuvent se dissimuler que les possessions angloises courent un grand risque, M<sup>r</sup>. de Grassé étant maître de la mer. M<sup>r</sup>. Rodney étoit encore à St. Eustache. Le bruit de la prise de Ste. Lucie qui court depuis quelques jours semble prendre consistance. On regarde pour certain que les François y ont fait une descente, dont la première a mal réussi, mais on parle d'une seconde qui a, dit-on, été suivie de la reddition du fort.

On pense généralement ici que quand M<sup>r</sup>. le commandeur de Suffren a abordé à San-Jago, il n'avoit pas l'intention de rencontrer & d'attaquer la flotte du commodore Johnston, au mépris de la neutralité. On ne peut croire que ce soit lui qui ait engagé le combat, & l'on se fonde sur l'abandon qu'il a fait des vaisseaux dont il s'étoit emparé d'abord. Le commodore Johnston dit dans sa dépêche au lord Hillsborough que le navire vivrier l'Edward couloit bas, mais il ne dit pas ce qui a pu engager le commandant françois à relâcher le brulot l'Infernal; après en avoir retiré quelques otages; & cette conduite seroit assez difficile à expliquer, si le respect dû à la neutralité n'en étoit pas la véritable cause; mais ce qui montre plus clairement encore que ce n'est pas le commandant françois qui le premier a engagé le combat, ce sont les démarches militaires du commodore Johnston pour rassembler tous les gens de sa flotte & qui se trouvoient à terre, ses préparatifs pour changer l'ordre du

mouillage, & les signaux de combat qu'il a faits, avant même que la flotte françoise s'approchât. Le compte très-circonftancié qu'il rend de tous ces faits annonce la résolution où il étoit de combattre avant qu'il pût deviner les véritables intentions de son ennemi. Il est vrai que selon les règles reçues, le commandant françois ne devoit point entrer dans un port neutre où se trouvoit une escadre ennemie : la fuite nous apprendra peut-être les raisons qui l'ont obligé à prendre ce parti.

Le mandement de Mgr. l'archevêque & comte de Vienne, dont nous avons parlé dans le dernier Journal p. 452, est daté du 31 Mai 1781, & contient 8 pag. in-4°. Après avoir représenté Voltaire comme écrivain fécond, poëte, orateur, historien, philosophe, ou pour parler plus juste, écrivant sur des matieres philosophiques, qui n'a cessé d'insulter à la religion, & dont les écrits l'ont maintenu dans la triste possession de régner, jusqu'à la fin de ses jours, dans la secte des mécréans, Mgr. l'archevêque de Vienne continue ainsi : *Cet empire n'avoit rien perdu, au contraire, il ne s'étoit que plus affermi par les obscénités dont il avoit souillé ses écrits. Elles s'accordoient (on peut le dire sans jugement téméraire; & c'est ici que s'applique l'oracle de J. C. la bouche parle de l'abondance du cœur), elles s'accordoient avec la dépravation manifeste du sien. Elles entroient dans le plan de l'impieété, qui romps toutes les digues, respec-*

de moins que les autres celles de la pudeur. Elles favorisoient la vogue rapide des écrits dont il inondoit le public. Aussi a-t-il retracé tout ce qu'il y avoit eu de plus obscènes écrivains ; avec cette différence que la hardiesse cynique des pensées & des expressions n'avoit été , dans ceux-ci que le fruit du libertinage des mœurs , ou d'une imagination déréglée : dans Voltaire , c'étoit une effronterie systématique. Hé ! que devoit-on attendre d'un homme qui avoit pris pour base de sa philosophie , le fatalisme , dont les inévitables & invincibles décrets enchaînent la volonté de l'homme , subjuguent la nature entière , captivent jusqu'à la divinité , & anéantissent sa providence ? Que deviennent alors les loix divines & humaines , les barrières qui séparent le vice de la vertu , les peines & les récompenses d'une autre vie , les mœurs , la probité , l'ordre public ?... Ajouterons-nous à tant d'excès & de travers l'amour effréné de la liberté populaire , l'aversión pour l'autorité souveraine , l'esprit d'indépendance , sentimens dont la publication , d'une périlleuse conséquence dans tout état policé , est singulièrement condamnable dans un état monarchique , tel que la France ? L'aigreur & la malignité de son stile contre ceux dont il se déclaroit l'ennemi ? Son audace , en plus d'une occasion , contre la magistrature , ce corps respectable , auquel il n'a jamais pardonné la juste flétrissure imprimée sur quelques-uns de ses écrits ?...  
 Défiez-vous , M. T. C. F. , défendez-vous

avec une inflexible fermeté, de l'amorce qu'on vous prépare. S'il vous faut des livres propres à inspirer, à entretenir l'amour des lettres, à former & à cultiver le goût, ils ne vous manqueront pas. Vous en trouverez beaucoup d'autres qui rempliront ces vues aussi bien & mieux que ceux de Voltaire. Voudriez-vous, pour un simple amusement d'esprit, compromettre votre foi & vos mœurs? Voudriez-vous introduire dans vos familles des principes qui ne seroient bons qu'à en bannir le respect du nœud conjugal, la piété des enfans envers leurs peres & leurs meres, la fidélité des domestiques? Voudriez-vous devenir complices des ravages affreux, dont les progrès de l'irréligion menacent la société civile? Tout vous presse d'écouter notre voix: le bonheur que vous devez goûter dans cette vie n'y est pas moins intéressé que votre salut éternel. A ces causes, nous déclarons à tous nos diocésains, qu'aucun d'eux ne peut, sans pécher mortellement, souscrire à l'édition des Œuvres du sieur de Voltaire, les acheter, les lire, les retenir, les communiquer. Nous mettons ces Œuvres au nombre des livres spécialement défendus dans notre diocèse, & dont la lecture emporte par conséquent les peines encourues en pareil cas.

Puisqu'il n'y a guere de soupers dans Paris où les convives, après avoir parlé du théâtre & des femmes, ne proposent quelques plans pour réformer les abus de l'état, il ne faut pas s'étonner si de tems en tems il

Y a des auteurs qui en publient. Un de ces derniers, dans un petit livre intitulé *les Abus réformés* ou *les Pensées patriotiques*, indique ce qu'il faut faire pour corriger tous les abus ecclésiastiques. *On compte*, dit-il, & c'est sa première phrase, *on compte dans l'état cinq cents mille ecclésiastiques*. Il est impossible de commencer par une plus grosse erreur. Je ne crois pas que l'Espagne ou l'Allemagne en ait autant; je ne fais même si la France en a jamais eu ce nombre dans XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle; ce que je fais, c'est qu'à la fin du règne de Louis XIV, elle n'en avoit que deux cents soixante mille, & aujourd'hui, quoiqu'elle ait acquis la Lorraine, elle n'en a plus que cent trente mille: c'est ce que nous apprennent l'abbé d'Expilly & M<sup>r</sup>. Moheau, qui ont passé leur vie à calculer l'espece humaine sous tous les rapports; & qui ont toujours plutôt exagéré que diminué les nombres réels. Que dans un souper on ne sache ce que l'on dit en parlant de réforme, tous ces discours s'oublent quand le dessert arrive. Mais quand on fait un livre on devroit être un peu plus instruit.

Le 28 Juin, vers onze heures du soir, le sieur Méchain, astronome hydrographe de la marine, découvrit une nouvelle comète dans la constellation de la grande Ourse; il en a déterminé la position en la comparant avec une étoile de carré de la grande Ourse. Le 29, à une heure 25 minutes du matin, tems vrai, l'ascension droite de la comète étoit de 146 degrés 49 minutes, & la déclinaison

clinaison boréale de 62 degrés 29 minutes. Le 30, à la même heure, l'ascension droite étoit augmentée de 2 degrés 26 minutes, & la déclinaison diminuée de 1 degré 43 minutes. On ne voyoit point encore de queue distincte à cette comete; elle étoit entourée d'une nébulosité dont le diametre étoit environ de 2 à 3 minutes (a).

*Extrait d'une lettre de l'isle de la Dominique (b) du 16 Avril.*

Tout l'intérieur de la ville du Roseau est réduit en cendres : il n'en reste que la lieffiere extérieure. Le feu prit hier & s'étendit avec une rapidité extrême, à cause de la longue sécheresse que nous avons éprouvée & qui rend tous les bâtimens faciles à s'enflammer. D'ailleurs tout étoit tumulte & confusion ; & il ne se prenoit aucune mesure efficace pour arrêter les progrès du feu qui continua ses ravages depuis 7 heures du soir jusqu'à 2 heures de la nuit. Alors il commença à s'éteindre, uniquement faute d'aliment. Le Roseau ne présente plus qu'un triste monceau de cendres & de ruines. On peut mieux imaginer que décrire la détresse

(a) Il est bien singulier qu'on s'occupe de nouvelles cometes, avant de nous avoir dit un petit mot de la nature tout à fait exotique de celle qui faisoit tant de bruit, il y a quelques mois. V. le Journ. du 15 Mai 1781. p. 144.

(b) Isle angloise, aujourd'hui au pouvoir des François.

à laquelle les malheureux habitans de cette ville sont réduits, sans pain, sans habits, sans couvert.

*Fin du réquisitoire de Mr. Seguiet contre  
l'Histoire philosophique.*

Mais rien ne doit surprendre de la part d'un écrivain assez insensé pour opposer les préceptes indulgens & intéressés de la raison humaine à la morale épurée de l'Évangile, pour mettre en comparaison un système destructif de toutes les loix avec le plan sublime de notre divine religion. Plaignons un auteur qui ne s'attache à décrier la morale évangélique que parce qu'il n'a pas le bonheur d'en sentir toute la sublimité. A l'en croire, la religion chrétienne ne présente qu'une morale barbare, qui met les plaisirs qui font supporter la vie au rang des plus grands forfaits; une morale abjecte, qui impose l'obligation de se plaire dans l'humiliation; une morale extravagante, qui menace des mêmes supplices les faiblesses de l'amour & les actions les plus atroces; une morale superstitieuse, qui enjoint d'égorger tout ce qui s'écarte des opinions dominantes; une morale puérile, qui fonde les devoirs les plus essentiels sur des contes également dégoûtans & ridicules; enfin une morale intéressée, qui n'admet de vertus que celles qui sont utiles au Sacerdoce, ni de crimes que ce qui est contraire aux ministres de la religion. Et c'est un homme qui a fait profession dans un Ordre religieux; c'est un homme revêtu du caractère & de la dignité sacerdotale; c'est un homme, qui se qualifie de citoyen & d'ami de tous les hommes; c'est un homme, qui veut être le contemporain de tous les âges, qui ose avancer de pareilles propositions!

Nous n'ajouterons rien à ce portrait désigné de la morale la plus pure & la plus digne d'un Dieu législateur, d'un Dieu qui s'est fait Homme pour la faire adopter. Les injures,

dont on cherche à accabler la loi de l'Évangile, loin de lui nuire, lui prêtent au contraire un nouvel éclat.

L'impiété, l'audace, l'irréligion, le mépris des Souverains & l'esprit d'indépendance sont tellement empreints dans l'ouvrage, qui excite en ce moment notre réclamation, que nous pouvons dire avec sécurité, que l'auteur a abusé des talens les plus distingués pour former d'une histoire intéressante en elle-même, & instructive pour tous les gouvernemens, un code barbare, qui n'a d'autre but que de renverser tous les fondemens de l'ordre civil. En rapprochant toutes les parties du système répandu dans la totalité de cet ouvrage volumineux, on pourroit tracer le plan de subversion générale, que renferme cette affreuse production. Elle est également contraire & au respect dû à la Divinité & à la soumission due aux Puissances souveraines, qui ont succédé à la théocratie, que l'auteur appelle *la plus cruelle & la plus immorale de toutes les législations.*

L'auteur de l'*Histoire de l'établissement des Européens dans les deux Indes* n'a pas craint de se nommer lui-même: il ne sauroit être trop rigoureusement poursuivi. Il est important, puisqu'il n'a pas voulu demeurer inconnu, que la Justice se mette à portée de faire un exemple, tant sur lui que sur ceux qui ont concouru à la distribution d'un ouvrage digne de toute sa sévérité.

Vous partagerez sans doute le zèle qui nous anime; &, par un châtement mémorable, la Justice pourra peut-être se flatter d'en imposer à ces écrivains audacieux, qui se promettent de devenir fameux à force d'impiété. C'est l'objet des conclusions par écrit que nous avons prises, & que nous laissons à la cour avec un exemplaire du livre que nous venons de vous dénoncer.

## NOUVELLES DIVERSES.

On mande de Belgrade qu'il y a été publié

blié dernièrement, ainsi que sur toutes les frontieres de la Turquie, un firman du Grand-Seigneur qui porte : *Que l'auguste Marie-Thérese, Impératrice-Reine de Hongrie, étant morte, & que son fils l'Empereur Joseph II, également Grand, lui aiant succédé au trône & au gouvernement de tous les états autrichiens, la Sublime-Porte désiroit de continuer avec lui une amitié aussi inviolable, & qu'à cette fin le Grand-Seigneur avoit envoyé à tous ses commandans sur les frontieres & autres préposés, les ordres les plus précis & les plus séveres, pour qu'ils eussent à se conduire avec tous les sujets de l'Empereur-Roi des Romains, non-seulement en qualité de bons voisins comme auparavant, mais aussi comme amis : faute de quoi tout Musu'man qui seroit contrevenu à un pareil ordre, sera sur le champ puni de mort, parce que la Sublime-Porte veut entretenir avec la Maison impériale d'Autriche une amitié très-exacte, & que c'est dans cette vue qu'elle cherche à éviter tout ce qui tendroit à la troubler.*

Les lettres de l'état ecclésiastique annoncent qu'on y ressent toujours quelques tremblemens de terre. A Saint-Donat-della Carda, le curé & 113 personnes ont été écrasés ; dans les villages voisins toutes les maisons sont ruinées. La ville d'Urbino a beaucoup souffert : on ne voit en général à plusieurs milles que des ruines, l'effroi & la mort. On compte déjà plusieurs milliers de personnes victimes de ce triste fléau.

Il s'est ouvert avec un grand fracas un gouffre dans la montagne dite Nerone , près de Cagli. De cette montagne il sort sans cesse une fumée qui répand sur tout le pais une odeur de soufre & de poix , & s'étend jusqu'à Ancone , Stano , Sinigaglia , Rimini & autres petites villes de cet état du côté de la mer - adriatique. Les mêmes tremblemens continuent à Cagli & autres endroits voisins , comme à Piombino & Apechio. Le dommage y a été plus grand que lors du dernier tremblement de terre. Il court même un bruit que ces deux derniers endroits ont été engloutis avec tous les habitans : les premiers avis nous instruiront sur ce point.

Le but du grand armement , qui s'est fait depuis quelques semaines dans le port de Cadix , commence à se développer : selon les avis de Madrid , le duc de Crillon va avec son corps à Mahon , non pas pour entreprendre le siège du fort St. Philippe , mais pour s'emparer du reste de l'isle & se rendre maître de ces parages , en y faisant toujours croiser quelques frégates. Lorsque le fort de Gibraltar sera décidé , alors de concert avec la France on pourra attaquer le fort St. Philippe , qui tombera nécessairement par la difficulté de le défendre avec des escadres.

L'Empereur a accordé au lieutenant-général comte de Murray le poste de commandant en chef des troupes impériales aux Pays-bas , lequel étoit vacant depuis le 20 Juin , par la mort du général marquis de Voghéra.

S. M. I. a aussi donné le commandement d'Ostende au général-major comte de Ringsmaul, & a accompagné cette grace d'un appointement de 4 mille florins. — Avant son départ pour la Hollande, S. M. a donné des ordres pour agrandir l'enceinte de la ville d'Ostende. En conséquence, on va commencer au plutôt à démolir une partie de nos dehors & à raser les anciens ouvrages de fortification qui en font partie, afin de fournir aux anciens & nouveaux habitans de cette ville l'emplacement nécessaire pour y construire des maisons & des magasins. — L'inauguration de ce Monarque, les réjouissances pour l'arrivée de l'Archiduchesse, ont eu lieu à Bruxelles le 17. S. M. n'étant pas encore de retour, n'a pu s'y trouver.

Les étrangers se trompent s'ils s'imaginent que la liberté de la presse est illimitée en Angleterre; elle est très-étendue sans doute, mais cependant circonscrite par la loi, qui punit sévèrement tout ce qu'elle appelle *libelle*. A la requête du procureur-général, la cour de King's Bench prononça, le 2 Juillet, les sentences suivantes contre le Sr. Cooper, imprimeur du papier-nouvelle intitulé *The London Courant*; le Sr. Pace, ci-devant imprimeur du papier intitulé *The Noon-Gazette*; le Sr. Barr de celui du *Morning-Herald*; & la Dame Say, du *Gazeteer*, pour avoir publié un *libelle* contre S. E. Mr. de Simolin, ambassadeur de Russie. Le Sr. Cooper, comme n'ayant publié le premier le paragraphe juste-

ment

ment qualifié de libelle , fut condamné à une amende de 100 livres sterl. , & à un an d'emprisonnement , au bout duquel avant d'être élargi , il fera mis au pilori pendant une heure. Le Sieur Pace , pour avoir copié & publié le même paragraphe , à une amende de 100 livres sterl. & un an de prison ; & comme il avoit le lendemain publié un second paragraphe tendant à confirmer celui de la veille , il a été condamné pour ce second délit à 6 mois de plus de prison & au pilori. Le Sieur Barr , à une amende de 100 livres sterl. & un an de prison ; la Dame Say , à 50 livres sterling & 6 mois de prison. Les imprimeurs des papiers du soir , intitulés *The St. James Chronicle* , *The Middlesex Journal* , & *The Whitehall Evening-Post* , pour avoir eu l'imprudence de copier le même paragraphe , ont été condamnés de même , à un an d'emprisonnement & 100 livres sterl. d'amende ; mais sur les représentations du procureur-général , la cour aiant égard au repentir qu'avoit témoigné le premier de ces imprimeurs , & aux excuses qu'il avoit faites à S. E. le lendemain même de la publication , lui a fait grace de l'emprisonnement , & a borné sa punition à l'amende de 100 livres sterl. On se promet de l'humanité & de la générosité connues de Son Excellence , que , satisfait de la réparation faite aux yeux de l'univers , à son honneur particulier & à celui de sa Souveraine ; elle fera près du trône la démarche que son cœur ne manquera pas de lui conseiller pour

obtenir de Sa Majesté un adoucissement à la sentence déjà mise en exécution.

Extrait d'une lettre de Kerry, près de Newtown, dans le comté de Montgomeryshire, en date du 20 Juin.

*Il a plu au Tout-Puissant de visiter aujourd'hui notre comté & sur-tout cette paroisse, avec un ouragan accompagné d'eclairs, de tonnerre, de grêle, de pluie & d'un tremblement de terre, dont on n'a jamais eu d'exemple dans cette partie de la Grande-Bretagne. Nous avons tous regardé ce jour comme celui du dernier jugement; tous les ruisseaux grands & petits ont abandonné le cours ordinaire de leurs lits, comblés de pierres; ont pris une nouvelle direction, & entraîné avec eux le bétail qui passoit sur leurs bords, ils n'ont pas laissé derrière eux une trace des maisons, granges, &c. & ont emporté tous les ponts & toutes les vanes dans un espace de plusieurs milles. Les superbes jardins de Blackhall, qui faisoient dans cette paroisse l'admiration des étrangers, ne sont plus. Les deux charmans ruisseaux qui les entre-coupoient, s'enflerent en peu de minutes à la hauteur perpendiculaire de près d'une toise; phénomène que l'on attribue au débordement de quelque grand réservoir d'eau, secrètement placé par la main de la nature sur le sommet des montagnes situées à environ un mille d'ici: dans ce débordement général les eaux ont emporté les belles plantations de ce séjour enchanté & n'ont laissé à leur place que des pierres & du gravier. Il est très-étonnant que le château que le torrent entourait ait résisté à sa violence. Ce prodigieux promontoire, près de l'église de la paroisse, appelé Pen Ayrôn, a baissé sa tête au lieu & s'est écroulé dans la vallée voisine en trois différens endroits où il a détruit plusieurs fermes. Dans la forêt de cette paroisse, nommée Kerry Hills, les plus beaux pâturages de tout le país de Galles, qui contenoient 13 promontoires avec les restes des châteaux, bâtis*

par les anciens Bretons, leurs orgueilleuses tours ont été renversées par le tremblement de terre & en tombant ont détruit des troupeaux innombrables de bêtes à laine. On dit que ce cruel orage a ravagé quatre comtés gallois. Cette partie du nôtre (Montgomeryshire) est totalement ruinée : la Severn s'est élevée à une hauteur prodigieuse & a tout entraîné jusqu'à Shrewsbury ; à la désolation occasionnée par l'ouragan, à la perte du bétail de toute espèce, & du fourrage, c'est avec regret que j'ajoute que plusieurs infortunés des deux sexes ont péri, & que plusieurs centaines de fermiers sont entièrement ruinés.

## M O R T S.

Antoine-Abraham de Steinkeller, général-major, commandant de Berlin, chevalier de l'Ordre du mérite &c, est mort à Berlin le 2 Juillet dans la 67<sup>e</sup>. année de son âge, après avoir servi la Maison royale avec le plus grand zèle. Le Roi a conféré la charge vacante de commandant de cette capitale, au général-major de Braun.

S. E. Mr. Frédéric-Gottlieb Michaelis, ministre-privé effectif d'état & de guerre, vice-président du directoire-général des finances, de guerre & des domaines, chef du département de la Marche-électorale & de tout ce qui concerne le sel dans les états du Roi de Prusse, maître-général des postes & président du college de santé, est mort à Berlin le 2 Juillet dans sa 55<sup>e</sup>. année.

J

---

Dans le dernier Journal p. 401 l. 13, répartis, lisez réparties. — P. 415 l. 7. Cotteberg, je crois que Mr. Romé de l'Isle écrit mal ce nom, qu'il faut lire Gottesberg ; c'est une mine de Silésie autrefois très-abondante. — P. 463, l. 20, ici, lisez par cette capitale. — P. 469, l. 13, ici, lisez à Cadix.

Dans le Journal du 1 Juillet p. 336, l. avant-dern. lisez, ornamentiis, legatiis &c. Mundus, &c.